

POWERED
BY TRUST

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉS

Au 30/06/2020

Le Conseil d'administration du 29 juillet 2020 a arrêté et autorisé la publication des comptes consolidés de Safran et celle du compte de résultat ajusté pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2020.

SOMMAIRE

Préambule	3
Compte de résultat consolidé semestriel ajusté comparatif et information sectorielle	6
Comptes consolidés semestriels condensés du Groupe	11
Compte de résultat semestriel consolidé	12
Etat du résultat global consolidé	13
Bilan consolidé	15
Variation des capitaux propres consolidés	16
Tableau des flux de trésorerie consolidés	17
Notes annexes aux comptes consolidés semestriels condensés du Groupe	18
<i>Note 1 - Impacts de la pandémie Covid-19</i>	19
<i>Note 2 - Principes et méthodes comptables</i>	23
<i>Note 3 - Principales sources d'estimations</i>	25
<i>Note 4 - Evolution du périmètre</i>	29
<i>Note 5 - Information sectorielle</i>	30
<i>Note 6 - Chiffre d'affaires</i>	32
<i>Note 7 - Détail des autres principales composantes du résultat opérationnel</i>	33
<i>Note 8 - Résultat financier</i>	36
<i>Note 9 - Impôt sur le résultat</i>	36
<i>Note 10 - Résultat par action</i>	37
<i>Note 11 - Ecart d'acquisition</i>	37
<i>Note 12 - Immobilisations incorporelles</i>	39
<i>Note 13 - Immobilisations corporelles</i>	40
<i>Note 14 - Locations</i>	41
<i>Note 15 - Actifs financiers courants et non courants</i>	42
<i>Note 16 - Participations comptabilisées par mise en équivalence</i>	43
<i>Note 17 - Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	46
<i>Note 18 - Capitaux propres consolidés</i>	47
<i>Note 19 - Provisions</i>	51
<i>Note 20 - Dettes soumises à des conditions particulières</i>	52
<i>Note 21 - Passifs financiers portant intérêts</i>	52
<i>Note 22 - Autres passifs financiers courants et non courants</i>	57
<i>Note 23 - Gestion des risques de marché et dérivés</i>	57
<i>Note 24 - Parties liées</i>	61
<i>Note 25 - Engagements hors bilan et passifs éventuels</i>	62
<i>Note 26 - Litiges</i>	65
<i>Note 27 - Evénements postérieurs à la date de clôture</i>	65

Préambule

Pour refléter les performances économiques réelles du Groupe et permettre leur suivi et leur comparabilité avec celles de ses concurrents, Safran établit, en complément de ses comptes consolidés, un compte de résultat ajusté.

Il est rappelé que Safran :

- résulte de la fusion au 11 mai 2005 de Sagem et Snecma ; celle-ci a été traitée conformément à la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » dans ses comptes consolidés ;
- inscrit, depuis le 1^{er} juillet 2005, toutes les variations de juste valeur des instruments dérivés de change en résultat financier, dans le cadre des prescriptions de la norme IFRS 9 applicables aux opérations qui ne sont pas qualifiées en comptabilité de couverture (cf. paragraphe 3.1 Note 1.f du document d'enregistrement universel 2019).

En conséquence, le compte de résultat consolidé du Groupe est ajusté des incidences :

- de l'allocation du prix d'acquisition réalisée dans le cadre des regroupements d'entreprises. Ce retraitement concerne depuis 2005 les dotations aux amortissements des actifs incorporels liés aux programmes aéronautiques, réévalués lors de la fusion Sagem/Snecma. A compter de la publication des comptes semestriels 2010, le Groupe a décidé de retraiter :
 - les effets des écritures relatives à l'allocation du prix d'acquisition des regroupements d'entreprises, notamment les dotations aux amortissements des actifs incorporels et corporels, reconnus ou réévalués lors de la transaction, avec des durées d'amortissement longues, justifiées par la durée des cycles économiques des activités dans lesquelles opère le Groupe et les effets de revalorisation des stocks, ainsi que
 - le produit de réévaluation d'une participation antérieurement détenue dans une activité en cas d'acquisition par étapes ou d'apport à une co-entreprise ;

Ces retraitements s'appliquent également à compter de 2018 à l'acquisition de Zodiac Aerospace.

- de la valorisation des instruments dérivés de change afin de rétablir la substance économique réelle de la stratégie globale de couverture du risque de change du Groupe :
 - ainsi, le chiffre d'affaires net des achats en devises est valorisé au cours de change effectivement obtenu sur la période, intégrant le coût de mise en œuvre de la stratégie de couverture, et
 - la totalité des variations de juste valeur des instruments dérivés de change afférentes aux flux des périodes futures est neutralisée.

Les variations d'impôts différés résultant de ces éléments sont aussi ajustées.

TABLE DE PASSAGE DU COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU COMPTE DE RESULTAT AJUSTE

L'incidence de ces ajustements sur les agrégats du compte de résultat sur l'exercice 2020 est présentée ci-dessous :

	Données consolidées 30.06.2020	Couvertures de change		Regroupements d'entreprises		Données ajustées 30.06.2020
		Revalorisation du chiffre d'affaires (1)	Différés des résultats sur couvertures (2)	Amortissements incorporels fusion Sagem/Snecma (3)	Effet des autres regroupements d'entreprises (4)	
<i>(en millions d'euros)</i>						
Chiffre d'affaires	8 902	(135)	-	-	-	8 767
Autres produits et charges opérationnels courants	(8 072)	6	2	24	172	(7 868)
Quote-part dans le résultat net des co-entreprises	29	-	-	-	19	48
Résultat opérationnel courant	859	(129)	2	24	191	947
Autres produits et charges opérationnels non courants	(144)	-	-	-	-	(144)
Résultat opérationnel	715	(129)	2	24	191	803
Coût de la dette nette	(20)	-	-	-	-	(20)
Résultat financier lié au change	(1 181)	129	1 001	-	-	(51)
Autres produits et charges financiers	(46)	-	-	-	-	(46)
Résultat financier	(1 247)	129	1 001	-	-	(117)
Produit (charge) d'impôts	207	-	(321)	(8)	(47)	(169)
Résultat net	(325)	-	682	16	144	517
Résultat attribuable aux intérêts minoritaires	(15)	-	-	(1)	-	(16)
Résultat net part du Groupe	(340)	-	682	15	144	501

(1) Revalorisation (par devise) du chiffre d'affaires net des achats en devises au cours couvert (incluant les primes sur options dénouées), par reclassement des variations de valeur des couvertures affectées aux flux comptabilisés en résultat sur la période.

(2) Variations de valeur des couvertures afférentes aux flux qui seront comptabilisés en résultat sur des périodes futures pour 1 001 M€ hors impôts, et effet de la prise en compte des couvertures dans l'évaluation des provisions pour pertes à terminaison pour 2 M€ au 30 juin 2020.

(3) Annulation des amortissements/dépréciations des actifs incorporels liés à la revalorisation des programmes aéronautiques issue de l'application de la norme IFRS 3 à l'opération de fusion Sagem/Snecma.

(4) Annulation des effets de revalorisation des actifs lors de l'acquisition de Zodiac Aerospace pour 155 M€ hors impôts différés et annulation des amortissements/dépréciations des actifs identifiés lors des autres regroupements d'entreprises.

Sur l'exercice 2019 l'incidence de ces ajustements était la suivante :

	Données consolidées 30.06.2019	Couvertures de change		Regroupements d'entreprises		Données ajustées 30.06.2019
		Revalorisation du chiffre d'affaires (1)	Différés des résultats sur couvertures (2)	Amortissements incorporels fusion Sagem/Snecma (3)	Effet des autres regroupements d'entreprises (4)	
<i>(en millions d'euros)</i>						
Chiffre d'affaires	12 315	(213)	-	-	-	12 102
Autres produits et charges opérationnels courants	(10 502)	(2)	-	25	176	(10 303)
Quote-part dans le résultat net des co-entreprises	64	-	-	-	20	84
Résultat opérationnel courant	1 877	(215)	-	25	196	1 883
Autres produits et charges opérationnels non courants	32	-	-	-	-	32
Résultat opérationnel	1 909	(215)	-	25	196	1 915
Coût de la dette nette	(21)	-	-	-	-	(21)
Résultat financier lié au change	150	215	(353)	-	-	12
Autres produits et charges financiers	(23)	-	-	-	-	(23)
Résultat financier	106	215	(353)	-	-	(32)
Produit (charge) d'impôts	(550)	-	113	(8)	(51)	(496)
Résultat net	1 465	-	(240)	17	145	1 387
Résultat attribuable aux intérêts minoritaires	(33)	-	-	(1)	-	(34)
Résultat net part du Groupe	1 432	-	(240)	16	145	1 353

(1) Revalorisation (par devise) du chiffre d'affaires net des achats en devises au cours couvert (incluant les primes sur options dénouées), par reclassement des variations de valeur des couvertures affectées aux flux comptabilisés en résultat sur la période.

(2) Variations de valeur des couvertures afférentes aux flux qui seront comptabilisés en résultat sur des périodes futures pour (353) M€ hors impôts, et effet de la prise en compte des couvertures dans l'évaluation des provisions pour pertes à terminaison nul au 30 juin 2019.

(3) Annulation des amortissements/dépréciations des actifs incorporels liés à la revalorisation des programmes aéronautiques issue de l'application de la norme IFRS 3 à l'opération de fusion Sagem/Snecma.

(4) Annulation des effets de revalorisation des actifs lors de l'acquisition de Zodiac Aerospace pour 156 M€ hors impôts différés et annulation des amortissements/dépréciations des actifs identifiés lors des autres regroupements d'entreprises.

Il est rappelé que seuls les états financiers consolidés semestriels condensés font l'objet d'un examen limité par les commissaires aux comptes, y compris les agrégats « chiffre d'affaires » et « résultat opérationnel » fournis en données ajustées dans la Note 5 « Information sectorielle ».

Les données financières ajustées, autres que celles fournies dans la Note 5 « Information sectorielle », font l'objet de travaux de vérification au titre de la lecture d'ensemble des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

**Compte de résultat
consolidé semestriel
ajusté comparatif et
information sectorielle**

Compte de résultat semestriel ajusté

	30.06.2019	30.06.2020
	Données ajustées	Données ajustées
<i>(en millions d'euros)</i>		
Chiffre d'affaires	12 102	8 767
Autres produits	138	109
Produits des activités ordinaires	12 240	8 876
Production stockée	492	(39)
Production immobilisée	215	152
Consommations de l'exercice	(7 270)	(4 670)
Frais de personnel	(3 185)	(2 760)
Impôts et taxes	(258)	(203)
Dotations nettes aux amortissements et aux provisions	(497)	(442)
Dépréciations d'actifs	(21)	(85)
Autres produits et charges opérationnels courants	83	70
Quote-part dans le résultat net des co-entreprises	84	48
Résultat opérationnel courant	1 883	947
Autres produits et charges opérationnels non courants	32	(144)
Résultat opérationnel	1 915	803
Coût de la dette nette	(21)	(20)
Résultat financier lié au change	12	(51)
Autres produits et charges financiers	(23)	(46)
Résultat financier	(32)	(117)
Résultat avant impôts	1 883	686
Produit (charge) d'impôts	(496)	(169)
Résultat de la période	1 387	517
Attribuable :		
aux propriétaires de la société mère	1 353	501
aux participations ne donnant pas le contrôle	34	16
Résultat net par action attribuable aux propriétaires de la société mère (en euros)		
Résultat par action de base : bénéfice / (perte)	3,13	1,18
Résultat par action dilué : bénéfice / (perte)	3,09	1,14

Information sectorielle

Les secteurs opérationnels et les agrégats présentés sont définis en Note 5.

Au 30 juin 2020

<i>(en millions d'euros)</i>	Propulsion aéronautique et spatiale	Equipements aéronautiques, Défense et Aerosystems	Aircraft Interiors	Total secteurs opérationnels	Holding & autres	Total en données ajustées	Couverture de change	Effets des regroupements d'entreprises	Total en données consolidées
Chiffre d'affaires	4 047	3 638	1 072	8 757	10	8 767	135	-	8 902
Résultat opérationnel courant	699	343	(101)	941	6	947	127	(215)	859
Autres produits et charges opérationnels non courants	(20)	(73)	(51)	(144)	-	(144)	-	-	(144)
Résultat opérationnel	679	270	(152)	797	6	803	127	(215)	715
Cash-flow libre	837	382	(342)	877	24	901	-	-	901

Au 30 juin 2019

<i>(en millions d'euros)</i>	Propulsion aéronautique et spatiale	Equipements aéronautiques, Défense et Aerosystems	Aircraft Interiors	Total secteurs opérationnels	Holding & autres	Total en données ajustées	Couverture de change	Effets des regroupements d'entreprises	Total en données consolidées
Chiffre d'affaires	5 902	4 553	1 640	12 095	7	12 102	213	-	12 315
Résultat opérationnel courant	1 227	588	85	1 900	(17)	1 883	215	(221)	1 877
Autres produits et charges opérationnels non courants	-	(1)	(1)	(2)	34	32	-	-	32
Résultat opérationnel	1 227	587	84	1 898	17	1 915	215	(221)	1 909
Cash-flow libre	639	196	(42)	793	384	1 177	-	-	1 177

Chiffre d'affaires en données ajustées

(en millions d'euros)	30.06.2019	30.06.2020
<i>Propulsion aéronautique et spatiale</i>		
Première monte, produits et prestations associés	2 433	1 474
Services	3 410	2 513
Ventes d'études	29	41
Autres	30	19
sous total	5 902	4 047
<i>Equipements aéronautiques, Défense et Aerosystems</i>		
Première monte, produits et prestations associés	2 893	2 312
Services	1 469	1 160
Ventes d'études	122	107
Autres	69	59
sous total	4 553	3 638
<i>Aircraft Interiors</i>		
Première monte, produits et prestations associés	1 132	732
Services	447	319
Ventes d'études	58	13
Autres	3	8
sous total	1 640	1 072
<i> Holding et autres</i>		
Ventes d'études et autres	7	10
sous total	7	10
Total	12 102	8 767

Information par zone géographique

Au 30 juin 2020

<i>(en millions d'euros)</i>	France	Europe (Hors France)	Amériques	Asie- Océanie	Afrique- Moyen Orient	Total en données ajustées	Couverture de change	Total en données consolidées
Chiffre d'affaires par destination	1 999	1 799	3 162	1 219	588	8 767	135	8 902
en %	23%	20%	36%	14%	7%			

Au 30 juin 2019

<i>(en millions d'euros)</i>	France	Europe (Hors France)	Amériques	Asie- Océanie	Afrique- Moyen Orient	Total en données ajustées	Couverture de change	Total en données consolidées
Chiffre d'affaires par destination	2 334	2 595	4 426	1 707	1 040	12 102	213	12 315
en %	19%	21%	37%	14%	9%			

**Comptes consolidés
semestriels condensés
du Groupe**

Compte de résultat semestriel consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Note</i>	30.06.2019	30.06.2020
Chiffre d'affaires	6	12 315	8 902
Autres produits	7	138	109
Produits des activités ordinaires		12 453	9 011
Production stockée		492	(39)
Production immobilisée		215	152
Consommations de l'exercice	7	(7 268)	(4 677)
Frais de personnel	7	(3 185)	(2 759)
Impôts et taxes		(258)	(203)
Dotations nettes aux amortissements et aux provisions	7	(698)	(639)
Dépréciations d'actifs	7	(21)	(86)
Autres produits et charges opérationnels courants	7	83	70
Quote-part dans le résultat net des co-entreprises	16	64	29
Résultat opérationnel courant		1 877	859
Autres produits et charges opérationnels non courants	7	32	(144)
Résultat opérationnel		1 909	715
Coût de la dette nette		(21)	(20)
Résultat financier lié au change		150	(1 181)
Autres charges et produits financiers		(23)	(46)
Résultat financier	8	106	(1 247)
Résultat avant impôts		2 015	(532)
Produit (charge) d'impôts	9	(550)	207
Résultat de la période		1 465	(325)
Attribuable :			
aux propriétaires de la société mère		1 432	(340)
aux participations ne donnant pas le contrôle		33	15
Résultat net par action attribuable aux propriétaires de la société mère (en euros)	10		
Résultat par action de base : bénéfice / (perte)		3,31	(0,80)
Résultat par action dilué : bénéfice / (perte)		3,27	(0,80)

Etat du résultat global consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	Note	30.06.2019	30.06.2020
Résultat net de la période		1 465	(325)
Autres éléments du résultat global			
Eléments recyclables en résultat net		19	(55)
Ecart de conversion		43	(51)
Réévaluation des instruments de couverture		(31)	(6)
Impôt sur les autres éléments recyclables du résultat global		9	2
Quote-part recyclable des autres éléments du résultat global des sociétés mises en équivalence (nette d'impôt)	16	(2)	-
Eléments non recyclables en résultat net		(84)	4
Ecart actuariel sur engagements retraites et assimilés		(93)	11
Impôt sur les autres éléments non recyclables du résultat global		22	(6)
Quote-part non recyclable des autres éléments du résultat global des sociétés mises en équivalence (nette d'impôt)		(13)	(1)
Total des autres éléments du résultat global		(65)	(51)
Total du résultat global pour la période		1 400	(376)
Attribuable :			
- aux propriétaires de la société mère		1 369	(392)
- aux participations ne donnant pas le contrôle		31	16

Au 30 juin 2020, les autres éléments du résultat global relatifs aux écarts de conversion comprennent :

- un montant de (46) millions d'euros (42 millions d'euros au 30 juin 2019) correspondant aux écarts de conversion de la période sur sociétés étrangères ;
- Un montant de (5) millions d'euros (1 million d'euros au 30 juin 2019) correspondant aux écarts de conversion de la période sur des financements pérennes accordés à des filiales étrangères. Ces financements sont qualifiés d'investissements nets à l'étranger et traités en application des dispositions prévues, à ce titre, par la norme IAS 21.

Au 30 juin 2020, les autres éléments du résultat global relatifs à la réévaluation des instruments de couverture correspondent à la variation de juste valeur d'un instrument de couverture de flux de trésorerie futurs d'intérêts des billets non garantis de premier rang à compter de la fin du premier trimestre 2019 pour un montant de (6) millions d'euros. Le solde de la réserve de couverture de flux de trésorerie futurs en cours est de (6) millions d'euros (Cf. Variation des capitaux propres consolidés). Au 30 juin 2019, un montant de (17) millions d'euros correspondait aux écarts de conversion de la période sur l'émission par Safran de billets non garantis de premier rang sur le marché privé américain pour 1,2 milliard de dollars US en février 2012 qualifiée de couverture d'investissement net de certaines activités américaines du Groupe jusqu'à la fin du premier trimestre 2019. Cette couverture d'investissement a pris fin le 27 mars 2019 lors de la mise en place des cross-currency swap.

Les autres éléments du résultat global relatifs aux sociétés mises en équivalence (nets d'impôt) comprennent (cf. Note 16 - Participations comptabilisées par mise en équivalence) un montant de 2 million d'euros correspondant aux écarts de conversion de la période sur les co-entreprises étrangères (3 millions d'euros au 30 juin 2019) et un montant de (2) millions d'euros relatif à la variation de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie futurs des co-entreprises ((5) millions d'euros au 30 juin 2019).

Conformément à IAS 19 révisée, les variations d'écarts actuariels sont comptabilisées en « Autres éléments du résultat global » sans reclassement ultérieur en résultat.

Les taux d'actualisation retenus pour l'évaluation des engagements de retraite sont obtenus par référence au rendement des obligations privées de première catégorie (AA). Ainsi le Groupe se réfère à l'indice Iboxx. Les principales hypothèses de taux d'actualisation retenues pour le calcul des engagements de retraite ont été mises à jour comme suit :

	31/12/2018	30/06/2019	31/12/2019	30/06/2020
Zone Euro	1,50%	1,00%	0,60%	0,90%
Royaume-Uni	2,90%	2,50%	1,95%	1,70%

Par ailleurs, l'hypothèse de taux d'inflation retenue sur le Royaume-Uni s'établit comme suit :

	31/12/2018	30/06/2019	31/12/2019	30/06/2020
Taux d'inflation au Royaume-Uni	3,25%	3,25%	2,90%	2,75%

Bilan consolidé

ACTIF			
<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Note</i>	31.12.2019	30.06.2020
Ecart d'acquisition	11	5 199	5 197
Immobilisations incorporelles	12	9 479	9 208
Immobilisations corporelles	13	4 398	4 263
Droits d'utilisation	14	732	676
Actifs financiers non courants	15	429	410
Participations comptabilisées par mise en équivalence	16	2 211	2 199
Dérivés actifs non courants	23	33	63
Impôts différés actifs		251	588
Autres actifs financiers non courants		4	4
Actifs non courants		22 736	22 608
Actifs financiers courants	15	143	129
Dérivés actifs courants	23	674	484
Stocks et en-cours de production		6 312	6 340
Coûts des contrats		471	502
Créances clients et autres débiteurs		7 639	6 790
Actifs sur contrat		1 743	1 741
Actifs d'impôts exigibles		458	390
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17	2 632	4 373
Actifs courants		20 072	20 749
Total actif		42 808	43 357
PASSIF			
<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Note</i>	31.12.2019	30.06.2020
Capital émis	18	85	85
Réserves	18	9 839	12 412
Résultat de l'exercice		2 447	(340)
Capital émis et réserves attribuables aux propriétaires de la société mère		12 371	12 157
Participations ne donnant pas le contrôle		377	390
Capitaux propres		12 748	12 547
Provisions	19	2 093	2 250
Dettes soumises à des conditions particulières	20	505	468
Passifs financiers non courants portant intérêts	21	3 239	4 067
Dérivés passifs non courants	23	5	11
Impôts différés passifs		1 340	1 262
Autres passifs financiers non courants	22	2	7
Passifs non courants		7 184	8 065
Provisions	19	990	787
Passifs financiers courants portant intérêts	21	3 540	3 451
Fournisseurs et autres créditeurs		6 164	5 243
Passifs sur contrat		10 923	11 317
Passifs d'impôts exigibles		111	111
Dérivés passifs courants	23	1 033	1 785
Autres passifs financiers courants	22	115	51
Passifs courants		22 876	22 745
Total passif		42 808	43 357

Variation des capitaux propres consolidés

	Capital émis	Primes d'émission	Titres d'auto contrôle	Réévaluation des instruments de couverture	Ecart de conversion	Autres réserves	Ecarts actuariels sur engagements de retraite	Résultat net	Autres	Capital émis et réserves attribuables aux propriétaires de la société mère	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
<i>(en millions d'euros)</i>												
01.01.2019	87	4 686	(80)	22	252	5 954	(391)	1 283	137	11 950	346	12 296
Résultat global de la période	-	-	-	(31)	46	(5)	(108)	1 432	35 (a)	1 369	31	1 400
Acquisitions/cessions de titres d'autocontrôle	-	-	22	-	-	-	-	-	-	22	-	22
Dividendes	-	-	-	-	-	(785)	-	-	-	(785)	(30)	(815)
Programmes de rachat d'actions	-	-	(458)	-	-	-	-	-	-	(458)	-	(458)
Acquisition de Zodiac Aerospace	-	1	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1
Autres variations dont affectation de résultat	-	-	-	-	-	1 283	-	(1 283)	17	17	-	17
30.06.2019	87	4 687	(516)	(9)	298	6 447	(499)	1 432	189	12 116	347	12 463
Résultat global de la période	-	-	-	9	107	(2)	(53)	1 015	16 (a)	1 092	32	1 124
Acquisitions/cessions de titres d'autocontrôle	-	-	(245)	-	-	-	-	-	-	(245)	-	(245)
Dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(2)	(2)
Programmes de rachat d'actions	-	-	(618)	-	-	-	-	-	-	(618)	-	(618)
Augmentation / Réduction de capital	(2)	1	1 076	-	-	(1 074)	-	-	-	1	-	1
Autres variations dont affectation de résultat	-	-	-	-	-	-	-	-	25	25	-	25
31.12.2019	85	4 688	(303)	-	405	5 371	(552)	2 447	230	12 371	377	12 748
Résultat global de la période	-	-	-	(6)	(51)	(2)	11	(340)	(4) (a)	(392)	16	(376)
Acquisitions/cessions de titres d'autocontrôle (b)	-	-	267	-	-	(176)	-	-	53	144	-	144
Dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(3)	(3)
OCEANE 2020-2027	-	-	-	-	-	24	-	-	-	24	-	24
Autres variations dont affectation de résultat	-	-	-	-	-	2 447	-	(2 447)	10	10	-	10
30.06.2020	85	4 688	(36)	(6)	354	7 664	(541)	(340)	289	12 157	390	12 547

(a) cf. tableau ci-dessous :

(en millions d'euros)

	Effet impôt sur les écarts actuariels	Effet impôt sur les écarts de change	Total
Résultat global 1er semestre 2019 (propriétaires de la société mère)	26	9	35
Résultat global 2ème semestre 2019 (propriétaires de la société mère)	18	(2)	16
Résultat global 1er semestre 2020 (propriétaires de la société mère)	(6)	2	(4)

(b) Moins-value de (176) M€ (essentiellement liée à la livraison de l'offre d'actionariat réservée aux salariés Safran Sharing 2020) et effet d'impôt associé de 53 M€

Tableau des flux de trésorerie consolidés

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Note</i>	30.06.2019	30.06.2020
I. Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles			
Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère		1 432	(340)
Amortissements, dépréciations et provisions (1)		740	833
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence (nette des dividendes reçus)	16	(33)	5
Variation de juste valeur des dérivés de change et de taux d'intérêt (2)	23	(317)	957
Résultat de cession d'éléments d'actifs		(26)	1
Résultat-part des participations ne donnant pas le contrôle		33	15
Autres (3)		765	(317)
Flux de trésorerie opérationnels avant variation du besoin en fonds de roulement		2 594	1 154
Variation nette des stocks et en-cours de production		(644)	(103)
Variation nette des dettes et créances d'exploitation		(273)	3
Variation des coûts des contrats		(12)	(33)
Variations des actifs et passifs sur contrat		130	422
Variation nette des autres débiteurs et créditeurs		(64)	(121)
Variation du besoin en fonds de roulement		(863)	168
TOTAL I		1 731	1 322
II. Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement			
Capitalisation des frais de R&D (4)	12	(157)	(127)
Décaissements nets sur immobilisations incorporelles (5)		(65)	(21)
Décaissements nets sur immobilisations corporelles (6)		(332)	(273)
Décaissements nets sur acquisitions de titres ou d'activités		(4)	(13)
Encaissements nets sur cessions de titres ou d'activités		-	1
Encaissements / décaissements nets sur titres de participations et prêts		46	18
TOTAL II		(512)	(415)
III. Flux de trésorerie provenant des activités de financement			
Variation de capital - propriétaires de la société mère		1	-
Variation de capital - participations ne donnant pas le contrôle		(9)	-
Acquisitions ou cessions d'actions d'autocontrôle	18.b	(422)	91
Remboursement d'emprunts	21	(731)	(73)
Nouveaux emprunts (7)	21	22	1 373
Variation des avances remboursables	20	(9)	3
Variation des financements court terme	21	883	(547)
Dividendes et acomptes sur dividendes versés aux actionnaires de la société mère	18.e	(785)	-
Dividendes versés aux minoritaires		(30)	(3)
TOTAL III		(1 080)	844
Incidence des variations de taux de change	TOTAL IV	1	(10)
Augmentation/(diminution) nette de trésorerie et équivalents de trésorerie	I+II+III+IV	140	1 741
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		2 330	2 632
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	17	2 470	4 373
Variation de trésorerie		140	1 741

(1) Dont au 30 juin 2020 : 723 M€ d'amortissements (715 M€ au 30 juin 2019), 136 M€ de dépréciations (24 M€ au 30 juin 2019) et (26) M€ de provisions (1 M€ au 30 juin 2019).

(2) Dont au 30 juin 2020 : 940 M€ au titre des dérivés de change ((320) M€ au 30 juin 2019) (cf. Note 23 - Gestion des risques de marché et dérivés).

(3) Dont au 30 juin 2020 : annulation d'un produit d'impôts différés sur variation de juste valeur des dérivés de change (321) M€ (113 M€ au 30 juin 2019), annulation de la charge d'impôts 114 M€ (437 M€ au 30 juin 2019), impôts payés (39) M€ (120 M€ d'impôts payés au 30 juin 2019), intérêts versés (34) M€ ((54) M€ au 30 juin 2019), intérêts reçus 16 M€ (27 M€ au 30 juin 2019).

(4) Dont au 30 juin 2020 (3) M€ d'intérêts capitalisés ((5) M€ au 30 juin 2019).

(5) Dont au 30 juin 2020 : (19) M€ d'acquisitions d'immobilisations incorporelles ((58) M€ au 30 juin 2019) et (2) M€ de variation de dettes sur acquisitions d'immobilisations ((7) M€ au 30 juin 2019).

(6) Dont au 30 juin 2020 : (226) M€ d'acquisitions d'immobilisations corporelles ((360) M€ au 30 juin 2019), (52) M€ de variation de dettes sur acquisitions d'immobilisations ((35) M€ au 30 juin 2019) et 5 M€ de produits de cession (63 M€ au 30 juin 2019).

(7) Dont au 30 juin 2020 : 760 M€ au titre de l'émission de l'OCEANE et 564 M€ au titre de l'émission de l'USPP.

**Notes annexes aux
comptes consolidés
semestriels condensés
du Groupe**

La société Safran (2, Bd du Général Martial-Valin - 75724 Paris cedex 15) est une société anonyme immatriculée en France, et est cotée en continu sur le compartiment A du marché Eurolist d'Euronext Paris.

Les comptes consolidés semestriels condensés reflètent la situation comptable de la société Safran et de ses filiales contrôlées, directement ou indirectement, exclusivement ou conjointement, ou sur lesquelles est exercée une influence notable (le « Groupe »).

Les comptes consolidés semestriels condensés et les notes annexes sont établis en euros et toutes les valeurs sont arrondies au million près sauf mention expresse.

Le Conseil d'administration du 29 juillet 2020 a arrêté et autorisé la publication des comptes consolidés semestriels condensés 2020.

Note 1 - Impacts de la pandémie Covid-19

Les conséquences de la pandémie Covid-19 qui a débuté en Chine en décembre 2019 affectent très fortement les activités du Groupe.

Les premiers effets de la pandémie ont commencé à se matérialiser en mars et se sont amplifiés au cours du 2ème trimestre.

Les activités des services et l'activité de réaménagement (retrofit) d'Aircraft Interiors ont d'abord accusé un repli sur fond de chute rapide du trafic aérien, de préservation de leur trésorerie par les compagnies aériennes et d'interruption ponctuelle et locale des opérations.

Le Groupe Safran a adapté ses livraisons de moteurs suite aux baisses de cadences annoncées par les avionneurs.

Au 30 juin 2020, la crise Covid-19 affecte la plupart des activités de Safran, tant pour la première monte que pour les services compte tenu du niveau du trafic aérien et de la situation financière des compagnies aériennes.

- Propulsion :
 - Une forte baisse des ventes de moteurs et de pièces de rechange sur le marché des monocouloirs courts et moyens courriers
 - Une baisse contenue des ventes de turbines d'hélicoptères sur un marché moins affecté par la crise sanitaire
 - Des activités militaires soutenues par la vente des pièces de rechange
- Equipements aéronautiques, Défense et Aerosystems :
 - Une baisse des activités de première monte et de services similaire dans toutes les activités
 - Une stabilité des activités Défense
- Aircraft Interiors:
 - Une forte baisse de toutes les activités, notamment sur les longs courriers

Le 26 mars 2020, le Groupe a retiré les objectifs pour 2020 et a annulé sa proposition de dividende au titre de l'année 2019. Le Groupe a présenté les principes de son plan d'adaptation détaillés le 29 avril.

Le plan d'adaptation engagé en début d'année pour faire face à l'arrêt de la production du 737 MAX a été très fortement étendu et amplifié :

- Adaptation des effectifs aux besoins de l'activité en utilisant toutes les dispositions disponibles notamment l'activité partielle en France;

- Actualisation à la baisse des programmes d'achats en cohérence avec la diminution de l'activité afin de s'adapter aux niveaux de livraisons demandés;
- Réduction des engagements d'investissements;
- Baisse des dépenses de R&D par rapport à 2019;
- Réduction des coûts opérationnels.

1.a. CONTINUE D'EXPLOITATION ET LIQUIDITES

Au 30 juin 2020, la trésorerie et les équivalents de trésorerie du Groupe s'élèvent à 4 373 millions d'euros.

L'encours de papiers commerciaux (NEUCP) de Safran est de 1 518 millions d'euros, incluant plusieurs tirages sur des échéances à moins d'un an et 433 millions d'euros souscrits par un FCPE du plan d'épargne Groupe.

Safran dispose d'une ligne de crédit renouvelable non-tirée de 2,52 milliards d'euros arrivant à échéance en décembre 2022. Cette facilité est considérée par le Groupe comme une ligne de sécurité en cas d'assèchement du programme de NEUCP. Le plafond du programme a été relevé de 2,5 milliards d'euros à 3 milliards d'euros au cours du second trimestre.

Le Groupe a mis en place le 22 avril 2020 un crédit relais de 3 milliards d'euros syndiquée auprès de plusieurs banques françaises et internationales ayant comme objectif de préserver les marges de manœuvre du Groupe. Le Groupe en a refinancé 800 millions d'euros dès le 15 mai 2020 sous la forme d'une OCEANE à 7 ans portant un coupon annuel de 0,875% et faisant ressortir une prime de conversion de 40%. Il a par ailleurs procédé le 29 juin 2020 à une émission de billets non garantis de premier rang sur le marché du placement privé américain (USPP) pour 564 millions d'euros. Au 30 juin 2020, le montant de crédit relais non tiré a donc été ramené à 1,6 milliard d'euros.

Sur la base de ces éléments, le Groupe dispose de liquidités suffisantes pour financer la poursuite de son activité.

1.b. PLAN D'ADAPTATION

L'objectif du Groupe est de réduire significativement ses coûts en lien avec la baisse de la demande et d'abaisser son point mort afin de préparer la reprise des activités attendue dans les prochaines années.

Le Groupe a adapté ses effectifs aux besoins réévalués en fonction des prévisions à date des clients et des estimations du management. Des mesures d'activité partielle ont été mises en place dans les sociétés du Groupe là où ces mesures étaient possibles. Les temps d'inactivité ont été de l'ordre de 30% au niveau mondial et de 35% en France sur le deuxième trimestre 2020.

L'indemnisation de l'Etat au titre de l'activité partielle a été comptabilisée en diminution des charges de personnel à partir du mois de mars.

Par ailleurs, les coûts de restructuration liés à des arrêts d'activité, à des fermetures de sites et les coûts relatifs aux mesures d'adaptions des effectifs (indemnités de licenciement) ont été enregistrés ou provisionnés dès l'annonce ou le début de la réalisation des plans d'adaptation. Ainsi, au 30 juin 2020, des coûts de restructuration ont été comptabilisés en charges non courantes pour 77 millions d'euros (Cf. Note 7- Détail des autres principales composantes du résultat opérationnel) et concernent essentiellement les sites implantés aux Etats-Unis, au Mexique, en Tunisie, au Royaume Uni et en Thaïlande.

Ces coûts ont été comptabilisés en charges non courantes en application des critères retenus habituellement par le Groupe.

1.c. PRESENTATION DES IMPACTS COVID-19

Les impacts de la pandémie sur l'activité du Groupe affectent l'ensemble du compte de résultat et du bilan et ne sont pas isolés.

Le résultat non courant mentionné dans la Note 7 - Détail des autres principales composantes du résultat opérationnel inclut essentiellement les pertes de valeur y compris pour les sociétés mises en équivalence, les plus ou moins-values de cessions d'activité, les coûts de transaction et les coûts de restructuration, sans changement par rapport aux exercices précédents.

1.d. ECARTS D'ACQUISITION

La méthodologie retenue par le Groupe conduit à réaliser un exercice de test de dépréciation sur les Unités Génératrices de Trésorerie (UGTs) durant le second semestre, une fois que les données du plan moyen terme sont mises à jour et validées par le management et la gouvernance ou lorsqu'un indice de perte de valeur a été identifié.

Au regard de l'ampleur de la baisse d'activité, qui représente un indice de perte de valeur, le Groupe a effectué une revue dès le premier semestre de l'ensemble des UGTs, notamment des UGTs Safran Seats et Safran Cabin, car leurs activités sont particulièrement touchées par la baisse du trafic aérien et l'évolution de la situation financière des compagnies aériennes. De plus, l'écart entre la valeur comptable de leurs actifs et leur valeur recouvrable était faible avant l'épidémie.

Compte tenu de l'absence de visibilité sur les conditions de reprise du trafic aérien et les perspectives clients, la méthodologie de calcul de la valeur d'utilité a été adaptée.

Le calcul de cette valeur d'utilité a été réalisé en utilisant une approche multi-scénarii à partir des flux de trésorerie prévisionnels pré-Covid du plan moyen terme 2019-2023 ajustés pour refléter différentes hypothèses sur la durée et la profondeur de la crise actuelle afin d'en mesurer l'impact sur la valeur des actifs.

Enfin, des analyses de sensibilité ont été menées en faisant évoluer les hypothèses relatives au taux de croissance à l'infini, au taux d'actualisation et au dollar long terme.

La méthodologie est précisée en Note 11 - Ecart de acquisition.

Au 30 juin 2020, ces analyses ont conduit à ne pas comptabiliser de dépréciation même si l'écart entre la valeur d'utilité et la valeur comptable est réduit et pourrait être encore revu à la baisse le 31 décembre 2020.

1.e. AUTRES ACTIFS

Actifs incorporels

Le Groupe a conduit une analyse exhaustive de ses autres actifs incorporels (frais de développements, programmes).

Comme à chaque semestre, un exercice a été mené sur les actifs programmes qui peuvent présenter un indice de perte de valeur.

Ces tests de dépréciation ont été réalisés sur la base de prévisions actualisées des meilleures informations disponibles à date.

Compte tenu du contexte de forte incertitude, des analyses de sensibilité sur les volumes et sur le taux d'actualisation ont été réalisées.

Le résultat des tests est présenté à la Note 12 - Immobilisations Incorporables.

Droits d'utilisation d'actifs

Au 30 juin 2020, le Groupe n'est pas impacté significativement par l'aménagement des loyers accordé aux preneurs dans le contexte de la pandémie Covid-19.

Evaluation des stocks et encours

La valorisation des stocks et encours tient compte du retraitement de la sous activité (sous absorption des frais fixes) qui a été considérée comme une charge de la période.

Créances Clients

Le Groupe a renforcé le suivi de ses risques clients pour sécuriser les encours déjà nés et futurs.

Une attention particulière a été apportée aux compagnies aériennes ayant annoncé des plans de restructuration et les créances et actifs présentant un risque ont été provisionnés au cas par cas.

Au 30 juin 2020, le montant net des dépréciations comptabilisées à ce titre sur les créances clients et autres créances s'élève à (39) millions d'euros.

1.f. ESTIMATION DE LA MARGE A TERMINAISON SUR LES CONTRATS A L'AVANCEMENT

Les contrats à l'avancement ont été ajustés des dernières données connues.

En ce qui concerne les contrats de service, compte tenu de l'incertitude liée à la crise actuelle, les contrats les plus à risque ont été analysés. Une revue des risques sur la base d'une analyse multicritères a conduit à la mise à jour des marges à terminaison lorsque nécessaire. Il a été tenu compte des retraits de flotte annoncés, du risque client, de l'évolution connue des coûts et des shops visits prévisionnelles, de l'évolution des coûts réalisés, des modifications contractuelles.

En cas de marge déficitaire, la perte attendue a été comptabilisée en provision pour pertes à terminaison.

La sous activité a été comptabilisée dans le résultat de la période et n'a donc pas été prise en compte dans les coûts des contrats utilisés dans le calcul du taux d'avancement.

1.g. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

Un accord sur la Transformation d'Activité a été conclu le 8 juillet 2020 entre la Direction de Safran et les organisations syndicales représentatives. Les objectifs de cet accord sont d'adapter les coûts du Groupe à la situation actuelle tout en préservant l'emploi et les compétences afin de préserver la capacité de rebond.

Il court pour une durée déterminée allant jusqu'au 31 décembre 2021 et s'applique dans l'ensemble des entités du Groupe relevant du périmètre France.

Les principales mesures de cet accord sont :

- Incitation au départ volontaire en retraite pour accélérer les fins de carrière des salariés ;
- Incitation à la mobilité interne et externe, via des possibilités de détachements ou de congés spéciaux notamment ;
- Plafonnement de l'intéressement et de la participation pour deux années ;

- Suspension des mesures d'abondement sur épargne salariale investie en 2021 ;
- Suspension des cotisations de retraite supplémentaire des ingénieurs et cadres sur 2021 ;
- Recours à la formation et aux nouveaux dispositifs mis à disposition des entreprises.

Cet accord prévoit de déployer au sein de Safran le dispositif d'Activité Partielle Longue Durée institué par la loi du 17 juin 2020.

Cet accord intègre une clause dite « de retour à meilleure fortune » permettant de lever partiellement ou totalement certaines mesures en 2021 en fonction du niveau possible de reprise de l'activité du Groupe.

Un bilan d'application de cet accord est prévu fin 2021 et permettra d'apprécier, le cas échéant, selon l'évolution de la situation du groupe, s'il convient ou non de le prolonger ou d'en conclure un nouveau.

Un certain nombre des mesures de l'accord doit encore donner lieu à la signature d'avenants à différents accords existants. Les impacts sur les dispositifs d'intéressement, de participation, d'épargne salariale et d'incitation au départ volontaire en retraite seront intégrés dans les comptes du second semestre.

Note 2 - Principes et méthodes comptables

Les comptes consolidés de Safran et ses filiales sont établis selon les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards), telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et telles qu'adoptées par l'Union européenne à la date d'arrêté des comptes consolidés condensés par le Conseil d'administration. Elles comprennent les normes approuvées par l'IASB c'est à dire, les IFRS, les International Accounting Standards ("IAS") et les interprétations émises par l'IFRS Interpretations Committee ("IFRIC") ou l'organisme qui l'a précédé le Standing Interpretations Committee ("SIC").

Les comptes consolidés condensés au 30 juin 2020 ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » et avec toutes les normes et interprétations adoptées par l'Union européenne d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020.

Pour l'établissement des comptes consolidés condensés au 30 juin 2020, le Groupe a appliqué les mêmes principes et méthodes comptables que dans ses comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2019 (Cf. § 3.1. Note 1 du document d'enregistrement universel 2019), à l'exception des spécificités requises par la norme IAS 34 (utilisation de taux annuels projetés, corrigés des principales différences permanentes, pour le calcul de l'impôt du Groupe) et des changements suivants :

Evolutions des principes et méthodes comptables

Nouvelles normes, interprétations et amendements des normes IFRS appliqués à compter du 1er janvier 2020 :

- Amendements des normes IFRS suite à la publication du cadre conceptuel
- Amendements d'IAS 1 « Présentation des états financiers » et d'IAS 8 « Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs – Définition de la matérialité »
- Amendements d'IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » - Définition d'une activité
- Amendements d'IFRS 9 « Instruments financiers » et d'IFRS 7 « Instruments financiers : Informations à fournir en annexe » - Phase 1 de la réforme des taux d'intérêt de référence.

Le Groupe a fait le choix d'appliquer par anticipation dès 2019 l'amendement aux normes IFRS 9 et IFRS 7 publié par l'IASB en septembre 2019 et adopté par l'Union européenne dans le cadre de la réforme des taux d'intérêt de référence.

Cet amendement permet au Groupe de ne pas tenir compte des incertitudes sur le devenir des taux de référence dans l'évaluation de l'efficacité des relations de couverture et/ou dans l'appréciation du caractère hautement probable du risque couvert, permettant ainsi de sécuriser les relations de couvertures existantes ou à venir jusqu'à la levée de ces incertitudes.

Les dérivés de taux documentés en couverture de dettes indexées à un taux de référence sont présentés en Note 23 - Gestion des risques de marché et dérivés.

Par ailleurs, le Groupe est en cours d'analyse des impacts liés à la modification à venir des indices de référence. Les conséquences potentielles sur l'information financière du remplacement d'un taux de référence existant par un autre interviendront dès l'adoption de la Phase 2 de la réforme des taux d'intérêt de référence.

Le Groupe a pris note de la décision de l'IFRIC de décembre 2019 concernant la norme IFRS 16 et plus particulièrement la durée des contrats de location avec tacite reconduction. Au 30 juin 2020, l'inventaire et l'analyse des contrats concernés par ladite décision sont en cours et les durées actuellement prises en compte pour ces contrats seront ré-examinées sur le second semestre afin de s'assurer de leur conformité avec les précisions apportées par l'IFRIC. A date, le Groupe ne prévoit pas d'impact significatif.

Les autres textes applicables à compter du 1^{er} janvier 2020 n'ont pas d'impact significatif.

Nouvelles normes, interprétations et amendements des normes IFRS publiés et appliqués de manière anticipée par le Groupe à compter du 1er janvier 2020 :

Néant.

Nouvelles normes, interprétations et amendements des normes IFRS publiés mais non encore applicables ou non appliqués de manière anticipée par le Groupe :

- IFRS 17 « Contrats d'assurance »
- Amendements d'IAS 1 « Présentation des états financiers » – Classement des passifs en tant que passifs courants et non courants
- Amendements d'IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des co-entreprises » et d'IFRS 10 « Etats financiers consolidés » - Ventes ou contributions d'actifs réalisées entre le groupe et les entités mises en équivalence
- Amendements d'IFRS 16 « Concessions de loyers liées au Covid-19 »

Ces nouveaux textes n'ont pas encore été adoptés par l'Union européenne et ne peuvent donc pas être appliqués par anticipation, quand bien même la norme l'autoriserait.

Note 3 - Principales sources d'estimations

L'établissement des états financiers consolidés, préparés conformément aux normes comptables internationales « IFRS » décrites ci-dessus, implique que la Direction du Groupe procède à certaines estimations et retienne des hypothèses qui affectent la valorisation des résultats, des actifs et des passifs consolidés.

Les hypothèses utilisées sont différenciées selon les activités du Groupe et sont considérées comme réalistes et raisonnables. Les estimations induites sont fondées sur l'expérience passée du Groupe et intègrent les conditions économiques prévalant à la clôture ainsi que les informations, notamment contractuelles et commerciales, disponibles à la date de préparation des états financiers.

Ces estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. Ainsi, elles ont été mises à jour notamment en raison de l'épidémie Covid-19 avec les informations disponibles à date dans un contexte où subsistent beaucoup d'incertitudes.

Lorsque les événements et les circonstances connaissent des évolutions non conformes aux attentes, notamment dans le cadre de l'évolution de l'environnement économique mondial et de l'environnement propre aux secteurs d'activité du Groupe, les résultats réels peuvent différer de ces estimations. En pareil cas, les hypothèses et le cas échéant les montants comptables des éléments d'actif et de passif concernés sont ajustés en conséquence.

Par ailleurs, les études de sensibilité réalisées par le Groupe en faisant évoluer les hypothèses utilisées sur les principales sources d'estimation permettent d'analyser les effets liés à la volatilité et au manque de visibilité de l'environnement économique global, notamment dans certains secteurs d'activité du Groupe. Ces analyses sont revues régulièrement par la Direction.

Les principales méthodes comptables dont l'application nécessite le recours à des estimations portent sur les éléments suivants :

a) Estimations liées aux programmes et contrats

Les estimations principales et significatives réalisées par le Groupe pour l'établissement des états financiers ont trait à la préparation des prévisions des flux futurs de trésorerie au titre des programmes et contrats (business plan). Le montant total des flux de trésorerie attendus au titre d'un programme ou contrat traduit la meilleure estimation par la Direction des avantages et obligations futurs attendus pour ce programme ou contrat.

Les hypothèses utilisées et les estimations induites liées aux programmes et contrats portent sur des périodes de temps parfois très longues, jusqu'à plusieurs dizaines d'années, et tiennent compte des contraintes technologiques, commerciales et contractuelles afférentes à chacun des programmes et contrats étudiés.

Ces estimations sont principalement soumises aux hypothèses de volumes et de cadences associées aux produits vendus, aux hypothèses de prix de vente et de coûts de production associés, des cours de change des devises dans lesquels les ventes et les achats sont libellés ainsi que d'aléas et risques contractuels normaux au titre de dépassements de coûts prévisibles. Elles sont également soumises, dans les cas où les flux futurs sont actualisés, au taux d'actualisation propre retenu pour chaque programme et contrat. Dans le cas où les informations sont disponibles, notamment pour les principaux programmes et contrats aéronautiques civils, les hypothèses de volumes et de cadences associées aux produits vendus prises par le Groupe sont analysées au regard des hypothèses diffusées par les principaux donneurs d'ordres.

Les prévisions de flux futurs de trésorerie (actualisées ou non en fonction des cas) sont utilisées dans la détermination des éléments suivants :

- **dépréciation des actifs immobilisés** : les écarts d'acquisition ainsi que les actifs affectés à des programmes (programmes aéronautiques, frais de développement et actifs corporels de production) font l'objet de tests de dépréciation comme indiqué en Note 1.m du § 3.1 du document d'enregistrement universel 2019. Les valeurs recouvrables de ces actifs sont déterminées essentiellement sur la base de prévisions de flux futurs de trésorerie.

- **capitalisation des frais de développement** : les conditions de capitalisation des frais de développement sont énoncées dans la Note 1.j du § 3.1 du document d'enregistrement universel 2019. La détermination des avantages économiques futurs, critère nécessaire et fondamental à l'activation des frais d'un projet, est réalisée sur la base des prévisions de flux futurs de trésorerie. Le Groupe a également recours à des estimations afin de déterminer la durée d'utilité de ces projets.

- **marges à terminaison sur les contrats à l'avancement** : le Groupe comptabilise ces contrats au moyen de la méthode de l'avancement par les coûts, en constatant les produits au fur et à mesure de la progression de l'exécution du contrat, évaluée sur la base des coûts engagés. Cette méthode nécessite une estimation des données à terminaison évaluées sur la base des prévisions de flux de trésorerie futurs qui tiennent compte des obligations et indices contractuels ainsi que d'autres paramètres internes au contrat retenus en utilisant des données historiques et/ou prévisionnelles. Cette méthode nécessite également une estimation du degré d'avancement de la réalisation.

Lorsqu'il devient probable que le total des coûts du contrat nécessaires afin de couvrir les risques et obligations du Groupe est supérieur au total des produits du contrat, la perte attendue est comptabilisée en provision pour pertes à terminaison ou conduit préalablement à déprécier les coûts d'exécution des contrats s'il en existe pour ensuite comptabiliser une provision pour pertes à terminaison pour le solde résiduel de la perte.

- **rythme de reconnaissance du chiffre d'affaires** : les hypothèses de volume de livraisons sont utilisées dans certains contrats pour cadencer la reconnaissance du chiffre d'affaires. Elles influent donc sur le rythme de reconnaissance du chiffre d'affaires.

- **contreparties variables** : le prix de transaction peut être composé à la fois d'un montant fixe et d'une contrepartie variable, cette dernière pouvant notamment dépendre d'hypothèses de volumes qu'il conviendra d'estimer.

- **pertes sur engagements de livraisons** : des contrats ou des ensembles contractuels de vente de biens peuvent se révéler déficitaires. Pour tous les contrats ou ensembles contractuels, le Groupe procède à l'estimation du volume des biens à livrer ainsi qu'à l'estimation des activités de services et rechanges directement associées à ces livraisons de biens, ces activités pouvant être contractualisées ou hautement probables. Si cet ensemble se révèle déficitaire, et donc qu'une perte est probable, une provision pour pertes sur engagements de livraisons est constituée. Elle fait appel à des estimations, notamment sur le volume de biens à produire et livrer au titre des contrats ou des ensembles contractuels, sur le volume d'activités de services et rechanges directement associées à la livraison de ces biens, sur les coûts de production prévisionnels et sur les avantages économiques attendus en contrepartie.

- **avances remboursables** : les prévisions de remboursements des avances remboursables reçues de la part d'organismes publics sont basées sur le produit des ventes futures de moteurs ou d'équipements et des pièces de rechange, le cas échéant. Elles sont donc issues des business plan préparés par les directions opérationnelles.

Toute modification des estimations et hypothèses, retenues pour la détermination des prévisions de flux futurs de trésorerie au titre des programmes et des contrats, pourrait avoir un effet significatif sur les résultats futurs du Groupe et/ou sur les montants inscrits à son bilan. Dans ce cadre, les

principales hypothèses retenues font l'objet d'analyses de sensibilité systématiques et sont revues régulièrement par la Direction.

b) Provisions

Le montant des provisions est déterminé au plus juste par la Direction sur la base des informations disponibles, de l'expérience acquise et, dans certains cas, d'estimations d'experts.

L'estimation des provisions relatives aux engagements contractuels du Groupe sur les délais et les spécifications techniques, au titre de la phase de développement des produits, tient compte de l'état d'avancement des développements du Groupe dans le contexte général de chaque programme, en particulier au regard des changements de spécifications intervenus au cours de la phase de développement. Elle tient compte également des plafonds de responsabilité définis contractuellement.

Des provisions pour restructuration sont constituées dès lors que le plan constitue un engagement vis-à-vis des tiers et qu'il a fait l'objet d'une annonce avant la date de clôture.

Les provisions contractuelles relatives aux garanties de fonctionnement émises par le Groupe tiennent compte de paramètres tels que le coût estimé des réparations et, le cas échéant, le taux d'actualisation appliqué aux flux de trésorerie. L'appréciation de la valeur de ces obligations peut être fondée sur une évaluation statistique.

Par ailleurs, l'estimation des provisions relatives aux garanties financières accordées par le Groupe est basée sur la valeur estimée des actifs sous-jacents faisant l'objet des garanties financières, sur la probabilité de défaut des compagnies clientes, ainsi que, le cas échéant, sur le taux d'actualisation appliqué aux flux de trésorerie.

Lors du dénouement de ces obligations, le montant des coûts ou pénalités qui seront finalement encourus ou payés pourra différer sensiblement des montants initialement provisionnés et régulièrement revus et pourra donc avoir un effet significatif sur les résultats futurs du Groupe.

Il n'y a aujourd'hui, à la connaissance du Groupe, aucun élément qui indiquerait que les paramètres retenus pris dans leur ensemble ne sont pas appropriés.

c) Engagements de retraites et prestations assimilées

L'évaluation par le Groupe des actifs et passifs afférents aux engagements de retraites et autres engagements postérieurs à l'emploi requiert l'utilisation de données statistiques et autres paramètres visant à anticiper des évolutions futures. Ces paramètres incluent des hypothèses actuarielles telles que le taux d'actualisation, le taux d'augmentation des salaires, la date de départ à la retraite ainsi que les taux de rotation et de mortalité. Les calculs actuariels induits sont réalisés par des actuaires externes au Groupe. A la date de préparation des états financiers, le Groupe estime que les hypothèses retenues pour évaluer ces engagements sont appropriées et justifiées.

Cependant, dans des circonstances où les hypothèses actuarielles s'avèreraient significativement différentes des données réelles observées ultérieurement, notamment concernant le taux d'actualisation retenu, il pourrait en résulter une modification substantielle des passifs présentés au bilan, relatifs à ces engagement de retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi, et des capitaux propres.

d) Créances clients et autres créances

Une estimation des risques sur encaissements basée notamment sur des renseignements commerciaux, sur les tendances économiques du moment et sur la solvabilité de chaque client est mise en œuvre afin de déterminer, client par client, une éventuelle dépréciation en complément de la dépréciation pour pertes attendues qui elle, est estimée globalement pour les clients ayant le même niveau de notation.

Par ailleurs, le caractère particulier des créances sur des Etats ou des entités bénéficiant de la garantie d'un Etat est pris en compte dans l'appréciation, au cas par cas, du risque de non recouvrement et donc dans l'estimation du montant de la dépréciation éventuelle.

e) Allocation du prix d'acquisition d'un regroupement d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition (ou « purchase accounting ») : ainsi, à la date de prise de contrôle de l'entreprise, les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis ou assumés sont évalués à la juste valeur.

L'une des estimations les plus significatives lors de la comptabilisation d'une acquisition réside dans la détermination même de la juste valeur et des hypothèses utilisées pour la déterminer. Si la juste valeur de certains éléments acquis peut être évaluée de façon précise, tels que par exemple les actifs corporels (recours au prix de marché), d'autres en revanche s'avèrent plus complexes à évaluer tels que par exemple les actifs incorporels ou les passifs éventuels. Ces évaluations sont généralement confiées à des experts indépendants qui fondent leurs travaux sur des hypothèses et sont amenés à estimer l'effet d'événements futurs, incertains à la date d'acquisition.

f) Litiges

Certaines filiales du Groupe peuvent être parties à des procédures réglementaires, judiciaires ou arbitrales susceptibles, au regard des incertitudes éventuelles, d'avoir une incidence significative sur la situation financière du Groupe, comme décrit dans la Note 26 - Litiges.

La Direction du Groupe procède au recensement des procédures en cours, revoit régulièrement leur évolution et apprécie la nécessité de constituer les provisions adéquates ou d'en faire évoluer leur montant, si la survenance d'événements en cours de procédure nécessitait une réappréciation du risque. Des conseillers internes ou externes participent à la détermination des coûts pouvant être encourus.

La décision de provisionner un risque ainsi que le montant de la provision à retenir sont fondés sur l'appréciation du risque au cas par cas, sur l'estimation par la Direction du caractère non favorable du dénouement de la procédure en question (caractère probable) et sur la capacité à estimer de façon fiable le montant associé.

Note 4 - Evolution du périmètre

PRINCIPAUX MOUVEMENTS DE PERIMETRE 2020

Pas de mouvement significatif sur le premier semestre 2020.

RAPPEL DES PRINCIPAUX MOUVEMENTS DE PERIMETRE 2019

Acquisition des activités ElectroMechanical Systems de Collins Aerospace

Au terme des procédures d'approbation, Safran a finalisé le 8 février 2019 l'acquisition des activités ElectroMechanical Systems de Collins Aerospace.

Cette acquisition permet de renforcer les positions du Groupe et de créer des synergies dans les domaines de l'actionnement électrique et des commandes de vol. Safran devient ainsi un acteur majeur des équipements de cockpit et renforce son offre d'actionnement électrique.

Cette acquisition vient enrichir les portefeuilles de Safran Electronics & Defense.

Ces activités sont intégrées au sein du secteur « Equipements aéronautiques, Défense et Aerosystems » à partir de la date d'acquisition.

Cette opération est qualifiée de regroupement d'entreprise au sens d'IFRS 3.

L'affectation du prix d'acquisition aux actifs et passifs évalués à la juste valeur a généré un écart d'acquisition nul.

Note 5 - Information sectorielle

Secteurs présentés

Conformément à IFRS 8 « Secteurs opérationnels », l'information par secteur opérationnel reflète les différentes activités de Safran.

Les secteurs opérationnels du Groupe correspondent aux regroupements de filiales autour des filiales de rang 1 (« paliers »), ces paliers étant organisés autour de la nature des produits vendus et des services rendus.

Safran organise son pilotage opérationnel autour de 3 secteurs opérationnels qui agissent dans des domaines d'activités cohérents caractérisés par leurs produits et leurs marchés.

Secteur Propulsion aéronautique et spatiale

Le Groupe conçoit, développe, produit et commercialise des systèmes de propulsion et des transmissions de puissance mécanique pour une large gamme d'applications : avions commerciaux, avions militaires de combat, d'entraînement et de transport, hélicoptères civils et militaires, drones. Ce secteur comprend aussi les activités de maintenance, réparation et services connexes ainsi que la vente de pièces détachées.

Secteur Equipements aéronautiques, Défense et Aerosystems

Le Groupe couvre l'ensemble du cycle de vie des équipements et sous-systèmes destinés aux avions et aux hélicoptères civils et militaires.

Il est présent dans les systèmes d'atterrissage et de freinage, dans les nacelles et inverseurs, dans l'avionique (commandes de vol et systèmes d'information embarqués), dans les systèmes de sécurité (toboggans d'évacuation, systèmes d'arrêt d'urgence, masques à oxygènes), dans les calculateurs embarqués et systèmes de carburant.

Il est également présent dans les différentes étapes de la chaîne électrique, les systèmes de gestion de la puissance électrique et les services d'ingénierie associés.

Enfin, il regroupe toutes les activités destinées aux marchés de la défense navale, et terrestre : équipements optroniques et viseurs, navigation et capteurs, modernisation du combattant et drones.

Ce secteur comprend aussi les activités de maintenance, réparation et services connexes ainsi que la vente de pièces détachées.

Secteur Aircraft Interiors

Cette activité rassemble les activités liées au marché BFE (*Buyer Furnished Equipment*), dont les clients directs sont essentiellement les compagnies aériennes. Le Groupe conçoit, développe, produit et commercialise notamment des sièges passagers (toutes classes : première, affaire, économique) et d'équipages ainsi que des intérieurs de cabine complets, coffres à bagages, séparateurs de classe, panneaux d'habillage, solutions de réaménagement de cabines, systèmes de réfrigération, galleys, inserts et trolleys, containers cargo, etc.

Elle inclut également les équipements complexes des cabines et les solutions axées sur le confort passager (distribution d'eau sanitaire et blocs toilettes, systèmes de ventilation ainsi que des systèmes de divertissement à bord IFEC - *In Flight Entertainment and Connectivity*).

Holding et autres

Sous la terminologie « Holding et autres », le Groupe regroupe les activités propres à Safran et aux holdings dans certains pays.

Mesure de la performance des secteurs présentés

Les informations présentées par secteur dans les tableaux page 8 sont intégrées dans celles présentées au Directeur Général, qui, conformément à l'organisation de la gouvernance du Groupe, a été identifié comme le « Principal Décideur Opérationnel » aux fins d'évaluation de la performance des secteurs d'activité et d'allocation des ressources entre ces différentes activités.

La mesure de performance de chaque secteur d'activité, telle que revue par le Directeur Général, est fondée sur les données ajustées contributives telles qu'explicitées dans le préambule (cf. page 3).

Les données par secteur d'activité suivent les mêmes principes comptables que ceux utilisés pour les comptes consolidés (cf. § 3.1 Note 1 du document d'enregistrement universel 2019) à l'exception des retraitements opérés pour les données ajustées (cf. préambule).

Les cessions inter-secteurs sont réalisées aux conditions de marché.

Le cash-flow libre représente le solde des flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles après déduction des décaissements liés aux investissements incorporels et corporels.

Les éléments chiffrés de l'information sectorielle 2019 et 2020 sont présentés aux pages 8 à 10.

Note 6 - Chiffre d'affaires

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ACTIVITES

au 30 juin 2020

(en millions d'euros)	Propulsion aéronautique et spatiale	Equipements aéronautiques, Défense et Aerosystems	Aircraft Interiors	Holding et autres	Total
Nature de biens / services					
Première monte et vente d'équipements	1 499	2 334	735	-	4 568
Services	2 553	1 171	321	-	4 045
Ventes d'études	42	108	13	6	169
Autres	38	70	8	4	120
Chiffre d'affaires total	4 132	3 683	1 077	10	8 902
Rythme de reconnaissance du chiffre d'affaires					
A un moment précis	3 372	3 275	1 067	8	7 722
A l'avancement	760	408	10	2	1 180
Chiffre d'affaires total	4 132	3 683	1 077	10	8 902

Au 30 juin 2019

(en millions d'euros)	Propulsion aéronautique et spatiale	Equipements aéronautiques, Défense et Aerosystems	Aircraft Interiors	Holding et autres	Total
Nature de biens/services					
Première monte et vente d'équipements	2 496	2 930	1 134	-	6 560
Services	3 497	1 488	448	-	5 433
Ventes d'études	30	123	58	4	215
Autres	31	70	3	3	107
Chiffre d'affaires total	6 054	4 611	1 643	7	12 315
Rythme de reconnaissance du chiffre d'affaires					
A un moment précis	5 116	4 156	1 608	7	10 887
A l'avancement	938	455	35	-	1 428
Chiffre d'affaires total	6 054	4 611	1 643	7	12 315

Le chiffre d'affaires est ventilé selon 4 natures de vente qui reflètent au mieux les principales activités de l'entreprise :

- Les ventes de première monte et les ventes d'équipements

Ces ventes reflètent les quantités livrées au titre des contrats ou des programmes avion ainsi que les financements contractuels reçus des clients pour le développement de ces produits.

- Les services qui regroupent la livraison des pièces de rechange et les contrats de maintenance

Ces ventes sont conditionnées par les réparations et l'entretien des flottes des compagnies aériennes. Leur regroupement est lié à la nature des services rendus et aux volumes qui sont moins prédictibles car dépendants de l'état des flottes des compagnies aériennes.

- Les ventes d'études et de développement

Ces activités de développement, qui constituent des obligations de prestation distinctes, font l'objet de contrats fermes. Ce sont des activités bien spécifiques réalisées sur des projets/programmes donnés.

- Les activités « autres »

En ce qui concerne le rythme de reconnaissance du chiffre d'affaires, il est précisé pour chacun des secteurs d'activité :

Le chiffre d'affaires reconnu « à un moment précis » est très prédominant dans le Groupe.

Le chiffre d'affaires reconnu « à l'avancement » concerne majoritairement les activités liées aux contrats de service et de support dans le secteur Propulsion et dans les activités aéronautiques au sein du secteur Equipements aéronautiques, Défense et Aerosystems.

Dans les autres secteurs, il regroupe les activités liées aux contrats qui sont traités comme une obligation de prestation globale.

Note 7 - Détail des autres principales composantes du résultat opérationnel

AUTRES PRODUITS

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2019	30.06.2020
Crédit impôt recherche (1)	83	74
Autres subventions d'exploitation	40	25
Autres produits d'exploitation	15	10
Total	138	109

(1) Dont 4 M€ liés à des crédits d'impôt recherche complémentaires au titre de l'exercice 2019 inclus dans le produit de l'exercice 2020 (5 M€ au titre de l'exercice 2018 dans le produit de l'exercice 2019)

CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE

Les consommations de l'exercice se décomposent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2019	30.06.2020
Fournitures, matières premières et autres	(3 202)	(2 135)
Marchandises	(16)	(12)
Variation de stocks	151	142
Coûts des contrats	12	33
Sous-traitance	(2 618)	(1 511)
Achats non stockés	(276)	(229)
Services extérieurs	(1 319)	(965)
Total	(7 268)	(4 677)

La baisse des consommations traduit la baisse de l'activité liée à la crise Covid-19.

FRAIS DE PERSONNEL

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2019	30.06.2020
Salaires et traitements	(2 062)	(1 798)
Charges sociales	(748)	(699)
Participation des salariés	(111)	(58)
Intéressement	(84)	(65)
Abondement	(47)	(38)
Forfait social	(45)	(33)
Autres coûts sociaux	(88)	(68)
Total	(3 185)	(2 759)

Le remboursement de l'Etat relatif aux mesures d'activité partielle a été comptabilisé en diminution des charges de personnel.

DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2019	30.06.2020
Dotations nettes aux amortissements		
- immobilisations incorporelles	(358)	(365)
- immobilisations corporelles	(301)	(302)
- droits d'utilisation d'actifs	(56)	(56)
Total dotations nettes aux amortissements (1)	(715)	(723)
Total dotations nettes aux provisions	17	84
Dotations nettes aux amortissements et aux provisions	(698)	(639)

(1) Dont amortissements des actifs valorisés à la juste valeur lors de la fusion Sagem/Snecma : (24) M€ au 30 juin 2020 contre (25) M€ au 30 juin 2019, lors de l'acquisition de l'ex Zodiac Aerospace : (155) M€ au 30 juin 2020 contre (156) M€ au 30 juin 2019 et lors des autres acquisitions : (17) M€ au 30 juin 2020 contre (20) M€ au 30 juin 2019.

DEPRECIATIONS D'ACTIFS

<i>(en millions d'euros)</i>	Dotations		Reprises	
	30.06.2019	30.06.2020	30.06.2019	30.06.2020
Immobilisations incorporelles et corporelles et droits d'utilisation d'actifs	(35)	(4)	6	2
Actifs financiers	(1)	(4)	1	-
Coûts des contrats	-	(3)	3	1
Stocks et en-cours de production	(118)	(119)	119	81
Créances	(23)	(64)	26	24
Actifs sur contrats	-	-	1	-
Total	(177)	(194)	156	108

AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS COURANTS

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2019	30.06.2020
Plus et moins-values de cessions d'actifs	(9)	(1)
Redevances, brevets et licences	(13)	(16)
Pertes sur créances irrécouvrables	(8)	(4)
Autres produits et charges d'exploitation (1)	113	91
Total	83	70

(1) Dont 69 M€ en 2019 et 49 M€ en 2020 liés à la révision des probabilités de remboursement des dettes soumises à des conditions particulières (cf. Note 20 - Dettes soumises à des conditions particulières)

AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS NON COURANTS

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2019	30.06.2020
Plus-value de cession d'activités	-	-
Pertes de valeur nettes des reprises sur actifs	-	(66)
Autres éléments inhabituels	32	(78)
Total	32	(144)

Au 30 juin 2020, les autres éléments inhabituels correspondent principalement à des coûts de restructuration pour 77 millions d'euros liés essentiellement à la pandémie Covid-19. Les pertes de valeurs sont principalement constituées d'une dépréciation d'actifs incorporels sur un programme aéronautique pour 48 millions d'euros.

Au 30 juin 2019, les autres éléments inhabituels correspondent principalement à des coûts de transaction pour 2 millions d'euros et à la plus-value de cession d'un ensemble immobilier pour 34 millions d'euros.

Note 8 - Résultat financier

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2019	30.06.2020
Charges financières liées aux passifs financiers portant intérêts	(47)	(30)
Produits financiers liés à la trésorerie et équivalents de trésorerie	26	10
Coût de la dette nette	(21)	(20)
Perte ou gain lié aux dérivés de couverture de change	353	(1 001)
Perte ou gain de change	(198)	(178)
Ecart de change net sur les provisions	(5)	(2)
Résultat financier lié au change	150	(1 181)
Perte ou gain lié aux dérivés de couverture de taux d'intérêt	-	(6)
Variation de valeur des actifs à la juste valeur par résultat	(1)	(8)
Dépréciation des prêts et autres créances financières	(4)	-
Dividendes reçus	1	1
Autres provisions financières	-	-
Composante financière de la charge IAS19	(7)	(3)
Effet de la désactualisation	(12)	(20)
Autres	-	(10)
Autres produits et charges financiers	(23)	(46)
Résultat financier	106	(1 247)
Dont charges financières	(274)	(1 258)
Dont produits financiers	380	11

Au 30 juin 2020, la perte liée aux dérivés de couverture de change de (1 001) millions d'euros est constituée des variations de juste valeur des dérivés de change afférents aux flux qui seront comptabilisés en résultat sur des périodes futures.

La perte de change de (178) millions d'euros inclut :

- une perte de change de (129) millions d'euros correspondant au résultat du dénouement des dérivés de change affectés aux flux d'exploitation qui sont comptabilisés en résultat sur la période. Cette perte de change traduit l'écart entre le cours garanti par les dérivés de change dénoués EUR/USD (1,16 USD pour 1 euro) et la parité EUR/USD effectivement constatée sur la période,
- des pertes de change nettes de (49) millions d'euros découlant principalement de la revalorisation d'éléments monétaires au cours de clôture.

Note 9 - Impôt sur le résultat

L'impôt du Groupe est calculé en utilisant les taux annuels projetés dans chaque juridiction fiscale du Groupe et corrigés des principales différences permanentes.

En France, la loi de finances pour 2017 a instauré une baisse progressive de l'impôt sur les sociétés de 33,33% à 25% (34,43% à 25,83% avec les contributions additionnelles) à l'horizon 2022.

Le taux d'impôt sur les sociétés utilisé au 30 juin 2020 pour le calcul du taux effectif d'impôt des entités françaises est de 30%.

Le produit d'impôt au 30 juin 2020 est de 207 millions d'euros.

Au 1^{er} semestre 2020, la variation de juste valeur des dérivés de change non dénoués génère un produit d'impôt différé de 317 millions d'euros.

Au 1^{er} semestre 2019, cette variation de juste valeur était une charge d'impôt différé de (110) millions d'euros.

Note 10 - Résultat par action

	Index	30.06.2019	30.06.2020
Numérateur (en M€)			
Résultat net part du Groupe	(a)	1 432	(340)
Dénominateur (en titres)			
Nombre total de titres	(b)	435 782 157	427 235 939
Nombre de titres d'autocontrôle	(c)	5 102 652	363 521
Nombre de titres hors autocontrôle	(d)=(b-c)	430 679 505	426 872 418
Nombre moyen pondéré de titres (hors autocontrôle)	(d')	432 218 259	425 155 180
Actions ordinaires potentiellement dilutives	(e)	5 615 743	12 590 064
Nombre moyen pondéré de titres après dilution	(f)=(d'+e)	437 834 002	437 745 244
Ratio : résultat par action (en euros)			
Résultat par action de base : bénéfice / (perte)	(g)=(a*1million)/(d')	3,31	(0,80)
Résultat par action dilué : bénéfice / (perte)	(h)=(a*1million)/(f)	3,27	(0,80)

Au 30 juin 2020, les actions ordinaires potentiellement dilutives comprennent essentiellement les actions qui pourraient être créées en cas de conversion de l'intégralité des obligations émises par le Groupe dans le cadre d'options de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes (OCEANE 2018-2023 et OCEANE 2020-2027 : cf. Note 18.d - Emission d'obligations convertibles).

Note 11 - Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition se décomposent comme suit :

	31.12.2019	Variation de périmètre	Réaffectation	Dépréciation	Effet des variations de change et autres	30.06.2020
	Net					Net
<i>(en millions d'euros)</i>						
Safran Aircraft Engines	392	-	-	-	-	392
Safran Helicopter Engines	307	-	-	-	1	308
Safran Aero Boosters	47	-	-	-	-	47
Divers Propulsion	1	-	-	-	-	1
Safran Electronics & Défense	348	-	-	-	1	349
Safran Nacelles	213	-	-	-	-	213
Safran Engineering Services	76	-	-	-	-	76
Safran Electrical & Power	701	-	-	-	(8)	693
Safran Landing Systems	190	-	-	-	-	190
Safran Aerosystems	798	-	-	-	-	798
Safran Seats	765	-	-	-	-	765
Safran Cabin	805	-	-	-	2	807
Safran Passenger Solutions	556	-	-	-	2	558
Total	5 199	-	-	-	(2)	5 197

Tests de dépréciation :

Le groupe avait procédé sur le 2ème semestre 2019 au test de dépréciation annuel au niveau de toutes les Unités Génératrices de Trésorerie (UGT).

Au regard de l'ampleur de la baisse d'activité, qui représente un indice de perte de valeur, le Groupe a effectué une revue dès le premier semestre de l'ensemble des UGTs, notamment des UGTs Safran Seats et Safran Cabin, car leurs activités sont particulièrement touchées par la baisse du trafic aérien et l'évolution de la situation financière des compagnies aériennes. De plus, l'écart entre la valeur comptable de leurs actifs et leur valeur recouvrable était faible avant l'épidémie.

Compte tenu de l'absence de visibilité sur les conditions de reprise du trafic aérien et les perspectives clients, la méthodologie de calcul de la valeur d'utilité a été adaptée.

Le calcul de cette valeur d'utilité a été réalisé en utilisant une approche multi-scénarii à partir des flux de trésorerie prévisionnels pré-Covid du plan moyen terme 2019-2023 ajustés pour refléter différentes hypothèses sur la durée et la profondeur de la crise actuelle afin d'en mesurer l'impact sur la valeur des actifs.

Les principales hypothèses utilisées pour l'évaluation de la valeur d'utilité des UGTs se présentent comme suit :

- Les flux de trésorerie prévisionnels sont établis sur une période cohérente avec la durée de vie des actifs compris dans chaque UGT. Elle est estimée généralement à 10 ans mais peut être étendue pour les activités dont les cycles de développement et de production sont considérés comme plus longs ;
- Les prévisions d'exploitation utilisées pour déterminer les flux de trésorerie prévisionnels tiennent compte des données économiques générales, de taux d'inflation spécifiques par zones géographiques, d'un cours du dollar US en fonction des informations de marché disponibles et d'hypothèses macroéconomiques à moyen et long terme.

Compte tenu du degré d'incertitude, les prévisions et hypothèses retenues ont été ajustées comme suit:

- o Un exercice 2020 actualisé avec les données connues à date ;
 - o Un ajustement à la baisse des flux futurs de trésorerie sur les années 2021-2023 selon 3 hypothèses de profondeur de crise (-25%, -50% et -75%) ;
 - o Une hypothèse de retour aux flux de trésorerie pré crise au plus tard en 2024 ;
 - o Une utilisation des projections validées par le Groupe fin 2019 pour l'année terminale.
- La valeur d'utilité des UGTs pour chaque scénario est égale à la somme de ces flux de trésorerie prévisionnels actualisés à laquelle s'ajoute une valeur terminale calculée par application d'un taux de croissance attendu des activités considérées à un flux normatif représentatif de l'activité à long terme qui est, le plus souvent, équivalent à la dernière année du plan long terme ;
 - Le taux de croissance retenu pour la détermination de la valeur terminale a été fixé à 2% pour l'ensemble des UGTs;
 - Concernant le dollar US, le cours moyen utilisé pour les années 2020 à 2023 s'établit à 1,17 et 1,30 au-delà, hypothèses de cours tenant compte du portefeuille de devises de couverture de change;
 - Le taux d'actualisation de référence retenu est un taux de 7,5 % après impôts (sans changement par rapport à 2019 mais dont les composantes ont été ajustées et validées) appliqué à des flux de trésorerie après impôts.

Il résulte de ce test qu'aucune dépréciation n'est à constater sur ces UGTs quel que soit le scénario retenu. La valeur recouvrable de chaque UGT justifie les écarts d'acquisition inscrits à l'actif du Groupe.

Par ailleurs, des études de sensibilité ont été réalisées sur les différents scénarii étudiés en faisant évoluer les principales hypothèses sur les prévisions à partir de l'année 2024 comme suit :

- Variation du cours du dollar US / euro de +/- 5% ;
- Variation du taux d'actualisation de référence retenu de +0,5% ;
- Variation du taux de croissance à l'infini de -0,5%.

La variation de ces hypothèses prises individuellement sur le scénario le plus défavorable conduirait à une dépréciation de l'ordre de (200) millions d'euros de la valeur de ces deux UGTs.

Aucune dépréciation d'écart d'acquisition n'avait été constatée à l'issue du test de dépréciation annuel conduit en 2019.

Note 12 - Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se décomposent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2019			30.06.2020		
	Brut	Amort. / dépréc.	Net	Brut	Amort. / dépréc.	Net
Programmes aéronautiques	2 334	(1 633)	701	2 335	(1 709)	626
Frais de développement	6 292	(2 215)	4 077	6 409	(2 335)	4 074
Accords commerciaux	784	(151)	633	786	(165)	621
Logiciels	684	(599)	85	697	(619)	78
Marques (1)	703	-	703	703	-	703
Relations commerciales	1 953	(362)	1 591	1 956	(433)	1 523
Technologies	1 387	(318)	1 069	1 385	(396)	989
Autres	836	(216)	620	828	(234)	594
Total	14 973	(5 494)	9 479	15 099	(5 891)	9 208

(1) N'étant pas amorties, les marques donnent lieu à un test de dépréciation sur la base des UGTs qu'elles servent.

L'évolution de la valeur des immobilisations incorporelles s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Brut	Amortissements/ dépréciations	Net
Au 31.12.2019	14 973	(5 494)	9 479
Capitalisation des frais de R&D (1)	127	-	127
Capitalisation des autres immobilisations incorporelles	6	-	6
Acquisitions d'autres immobilisations incorporelles	13	-	13
Sorties et cessions	-	1	1
Dotations aux amortissements	-	(365)	(365)
Dépréciations en résultat	-	(48)	(48)
Reclassement	4	-	4
Ecart de change	(24)	15	(9)
Au 30.06.2020	15 099	(5 891)	9 208

(1) Dont 3 M€ d'intérêts capitalisés sur les frais de R&D au 30 juin 2020 (5 M€ au 30 juin 2019)

Le montant des frais de recherche et développement comptabilisé en résultat opérationnel courant pour la période, y compris charges d'amortissement, est de 447 millions d'euros (643 millions d'euros au 30 juin 2019). Ce montant ne tient pas compte du crédit d'impôt recherche comptabilisé en résultat en « Autres produits » (cf. Note 7 - Détail des autres principales composantes du résultat opérationnel).

Les dotations aux amortissements de la période incluent un montant de (141) millions d'euros lié à la revalorisation des actifs incorporels dans le cadre de l'acquisition de l'ex Zodiac Aerospace, un montant de (24) millions d'euros au titre de la revalorisation des programmes aéronautiques liés à

l'opération de fusion Sagem/Snecma et un montant de (17) millions sur les actifs identifiés lors des autres regroupements d'entreprises.

Les tests de dépréciation des actifs affectés aux programmes, projets ou familles de produits réalisés au 30 juin 2020 ont été menés conformément à la méthodologie décrite dans le document d'enregistrement universel au paragraphe 3.1 Note 1.m.

Dans le contexte d'incertitude, les flux de trésorerie futurs attendus ont été actualisés des informations disponibles à date.

Ces flux ont été actualisés avec un taux de base de 7,5% majoré d'une prime de risque en fonction des programmes testés.

Les tests de dépréciation réalisés au 30 juin 2020 ont conduit à constater une dépréciation des actifs incorporels d'un programme pour un montant de 48 millions d'euros.

Par ailleurs, sur l'ensemble des programmes, projets ou familles de produits testés, des analyses de sensibilité ont été menées en faisant évoluer les principales hypothèses comme suit :

- Variation du taux d'actualisation de référence retenu de + 1%
- Variation des volumes de -10%

La variation de ces hypothèses ne conduirait à aucune dépréciation.

Les tests de dépréciation réalisés au 30 juin 2019 ont conduit à constater une dépréciation des actifs incorporels dans le cadre d'un programme pour un montant de 30 millions d'euros.

Note 13 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se décomposent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2019			30.06.2020		
	Brut	Amort. / dépréc.	Net	Brut	Amort. / dépréc.	Net
Terrains	231	-	231	230	-	230
Constructions	2 028	(936)	1 092	2 021	(969)	1 052
Installations techniques, matériels et outillages industriels	6 231	(4 003)	2 228	6 272	(4 165)	2 107
Immobilisations en cours, avances et acomptes	656	(57)	599	698	(61)	637
Agencement et aménagement de terrains	63	(34)	29	64	(36)	28
Constructions sur sol d'autrui	70	(37)	33	89	(49)	40
Matériels informatiques et autres	655	(469)	186	663	(494)	169
Total	9 934	(5 536)	4 398	10 037	(5 774)	4 263

L'évolution de la valeur des immobilisations corporelles s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Brut	Amortissements / dépréciations	Net
Au 31.12.2019	9 934	(5 536)	4 398
Immobilisations générées en interne	22	-	22
Acquisitions	204	-	204
Sorties et cessions	(35)	28	(7)
Dotations aux amortissements (1)	-	(302)	(302)
Dépréciations en résultat	-	(3)	(3)
Reclassement	(3)	(3)	(6)
Variations de périmètre	8	(3)	5
Ecart de change	(93)	45	(48)
Au 30.06.2020	10 037	(5 774)	4 263

(1) Dont (14) M€ liés à la revalorisation des actifs corporels dans le cadre de l'acquisition de l'ex Zodiac Aerospace

Note 14 - Locations

14.a. DROITS D'UTILISATION D'ACTIFS

Les droits d'utilisation d'actifs se décomposent comme suit:

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2019			30.06.2020		
	Brut	Amort. / dépréc.	Net	Brut	Amort. / dépréc.	Net
Droits d'utilisation immobiliers	817	(105)	712	804	(148)	656
Droits d'utilisation matériels de transport	6	(2)	4	6	(3)	3
Droits d'utilisation autres actifs	18	(2)	16	20	(3)	17
Total	841	(109)	732	830	(154)	676

L'évolution de la valeur des droits d'utilisation d'actifs s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Brut	Amortissements/ dépréciations	Net
Au 31.12.2019	841	(109)	732
Augmentation des droits d'utilisation	18	-	18
Sorties et cessions	(12)	6	(6)
Dotations aux amortissements	-	(56)	(56)
Dépréciations en résultat	-	1	1
Ecart de change	(17)	4	(13)
Au 30.06.2020	830	(154)	676

14.b. DETTE DE LOCATION

Au 30 juin 2020, les échéances des dettes de location sont les suivantes :

(en millions d'euros)	31.12.2019	30.06.2020
Échéances en :		
N + 1	121	112
N + 2 à N + 5	390	352
Au-delà de 5 ans	218	212
Total	729	676

14.c. MONTANTS RELATIFS AUX LOCATIONS PRESENTES AU COMPTE DE RESULTAT

Au 30 juin 2020, les charges de location comptabilisées en résultat opérationnel (cf. Note 7 - Détail des autres principales composantes du résultat opérationnel) dans le poste « services extérieurs » se montent à 39 millions d'euros. Ces charges ne sont pas retraitées du fait de l'application des exemptions prévues par la norme IFRS 16 (locations inférieures à 12 mois, locations d'actifs de faible valeur ou accords de licence type licences informatiques) ou parce qu'elles se rattachent à une composante « services » identifiée dans un contrat de location.

Au 30 juin 2020, les charges d'intérêts relatives aux dettes de location comptabilisées dans le poste « coût de la dette nette » du résultat financier se montent à 4 millions d'euros (cf. Note 8 - Résultat financier).

14.d. MONTANTS RELATIFS AUX LOCATIONS PRESENTES DANS LE TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Au 30 juin 2020, les décaissements relatifs aux contrats de location comptabilisés dans le tableau des flux de trésorerie s'élèvent à (63) millions d'euros au titre du remboursement de dettes de location (ligne Flux de trésorerie provenant des activités de financement), montant auquel il faut ajouter le paiement des intérêts sur dettes de location qui sont inclus dans la ligne Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles.

Note 15 - Actifs financiers courants et non courants

Les actifs financiers comprennent les éléments suivants :

(en millions d'euros)	31.12.2019			30.06.2020		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Titres de participation non consolidés			284			277
Autres actifs financiers	374	(86)	288	349	(87)	262
Total			572			539

Les titres de participation non consolidés sont évalués à la juste valeur par résultat.

Les autres actifs financiers sont évalués au coût amorti.

Le Groupe a examiné la valeur des autres actifs financiers, afin de déterminer au cas par cas, en fonction de l'ensemble des informations disponibles, s'il y avait lieu de comptabiliser des pertes de valeur. Il n'y a pas eu de perte de valeur significative constatée sur l'exercice 2020.

AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Ils se composent de :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2019	30.06.2020
Avances et prêts aux sociétés apparentées non consolidées	150	148
Prêts sociaux	35	35
Dépôts et cautionnements	16	16
Autres	87	63
Total	288	262
non courant	145	133
courant	143	129

Les avances et prêts aux sociétés apparentées non consolidées sont des avances renouvelables.

Les autres actifs financiers évoluent ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	
Au 31.12.2019	288
Augmentation	5
Diminution	(23)
Reclassement	(6)
Variation de périmètre	(2)
Au 30.06.2020	262

La juste valeur des autres actifs financiers est proche de la valeur nette comptable.

Note 16 - Participations comptabilisées par mise en équivalence

La part du Groupe dans la situation nette des sociétés mises en équivalence s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2019	30.06.2020
ArianeGroup	1 559	1 522
Autres co-entreprises	652	677
Total	2 211	2 199

L'évolution du poste des titres mis en équivalence se présente comme suit :

(en millions d'euros)

Au 31.12.2019	2 211
Quote-part de résultat net de ArianeGroup	(16)
Quote-part de résultat net des autres co-entreprises	46
Dépréciations pour pertes de valeur	(18)
Dividendes reçus des co-entreprises	(17)
Ecart de change	1
Autres variations	(8)
Au 30.06.2020	2 199

Les engagements hors bilan du Groupe vis-à-vis des co-entreprises sont présentés en Note 24 - Parties liées.

Le Groupe détient les participations dans les co-entreprises suivantes comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence :

- ArianeGroup : lanceurs spatiaux et activités militaires ;
- Shannon Engine Support Ltd : location aux compagnies aériennes de moteurs, modules, équipements et outillages CFM56 et Leap ;
- Lynred : fabrication de détecteurs infrarouges ;
- Safran Martin-Baker France : fabrication de sièges éjectables ;
- A-Pro : réparation de trains d'atterrissage pour avions régionaux et avions d'affaires ;
- CFM Materials LP : négoce de pièces d'occasion de CFM56 ;
- Roxel SAS : holding ;
- Roxel France SA : motoriste de missiles tactiques ;
- Roxel Ltd : motoriste de missiles tactiques ;
- SAIFEI : câblage électrique ;
- Fadec International LLC : équipements et systèmes de régulation numérique de turbomachines ;
- Xi'an Cea Safran Landing Systems Co., Ltd : Maintenance de trains d'atterrissage ;
- EZ Air Interior Ltd : Fabrication d'intérieurs de cabines ;
- Initium Aerospace : Conception, fabrication de groupes auxiliaires de puissance.

ArianeGroup est la seule co-entreprise significative du Groupe.

Les informations financières résumées pour ArianeGroup sont les suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2019	30.06.2020
Actifs non courants	1 763	1 718
Actifs courants	6 610	6 896
<i>dont : Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	828	983
Passifs non courants	(1 067)	(1 082)
<i>dont : passifs financiers non courants</i>	(517)	(492)
Passifs courants	(7 601)	(7 836)
<i>dont : passifs financiers courants</i>	(57)	(63)
Intérêts minoritaires	(4)	6
Actif net d'ArianeGroup hors écart d'acquisition et allocation du prix d'acquisition - Part du Groupe (100%)	(299)	(298)
Quote-part net ArianeGroup hors écart d'acquisition et allocation du prix d'acquisition (50%)	(150)	(149)
Allocation du prix d'acquisition net d'impôts différés	532	495
Quote-part Safran - Actif net d'ArianeGroup	383	346
Ecart d'acquisition	1 176	1 176
Valeur comptable de la participation dans ArianeGroup	1 559	1 522

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2019	30.06.2020
Résultat net - Part du Groupe	54	6
Autres éléments du résultat global	(34)	(4)
Total du résultat global - Part du Groupe	20	2
Résultat net - Quote-part Safran	27	3
Amortissements de l'allocation du prix d'acquisition net d'impôts différés	(19)	(19)
Quote-Part Safran - Résultat net d'ArianeGroup	8	(16)
Dépréciations pour pertes de valeur		(18)
Autres éléments du résultat global - Quote-part Safran	(17)	(2)
Quote-Part Safran - Résultat global d'ArianeGroup	(9)	(36)

ArianeGroup n'a versé aucun dividende sur le premier semestre 2020.

Au 30 juin 2020, un test de dépréciation sur la valeur des titres mis en équivalence a été mené et ne conduit pas à constater de dépréciation.

La part du Groupe dans le résultat global des autres co-entreprises est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2019	30.06.2020
Résultat net	56	46
Autres éléments du résultat global	2	1
Total du résultat global	58	47

Note 17 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2019	30.06.2020
OPCVM	22	32
Placements à court terme	1 475	1 104
Dépôts à vue	1 135	3 237
Total	2 632	4 373

Les OPCVM sont classés au niveau 1 de la hiérarchie de juste valeur de la norme IFRS 13.

L'évolution du poste trésorerie et équivalents de trésorerie est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	
Au 31.12.2019	2 632
Variations de la période	1 750
Variations de périmètre	1
Ecart de change	(10)
Au 30.06.2020	4 373

Note 18 - Capitaux propres consolidés

18.a. CAPITAL SOCIAL

Au 30 juin 2020, le capital social de Safran, entièrement libéré, est composé de 427 235 939 actions de 0,20 euro chacune.

A l'exception de ses actions, les capitaux propres de Safran n'incluent pas d'autres instruments de capitaux propres émis.

18.b. REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

La structure du capital a évolué comme suit :

31 décembre 2019

Actionnaires	Nombre d'actions	% Capital	Nombre de droits de vote (1)	% Droits de vote (1)
Public	347 840 451	81,42%	376 557 055	71,07%
Etat	47 983 131	11,23%	95 966 262	18,11%
Salariés (2)	28 860 491	6,75%	57 301 029	10,82%
Autodétention / Autocontrôle	2 550 082	0,60%	-	-
Total	427 234 155	100,00%	529 824 346	100,00%

(1) Droits de vote exerçables

(2) Participation des salariés au sens de l'article L.225-102 du code de commerce

30 juin 2020

Actionnaires	Nombre d'actions	% Capital	Nombre de droits de vote (1)	% Droits de vote (1)
Public	347 874 331	81,42%	401 379 920	72,18%
Etat	47 983 131	11,23%	95 966 262	17,26%
Salariés (2)	31 014 956	7,26%	58 761 741	10,56%
Autodétention / Autocontrôle	363 521	0,09%	-	-
Total	427 235 939	100,00%	556 107 923	100,00%

(1) Droits de vote exerçables

(2) Participation des salariés au sens de l'article L.225-102 du code de commerce

Chaque action confère un droit de vote simple. Les actions inscrites au nominatif depuis plus de deux ans bénéficient d'un droit de vote double.

Les 363 521 actions d'autodétention sont privées de droit de vote.

Au 30 juin 2020, le nombre total d'actions inclut 1 784 actions émises durant le premier semestre suite à la levée d'options de souscription d'actions provenant d'engagements pris par Zodiac Aerospace à l'égard des salariés, ces engagements ayant été transférés à Safran à la suite de la fusion Safran/Zodiac Aerospace au 1er décembre 2018, selon la parité d'échange de la fusion.

Actions d'autodétention

Le nombre d'actions d'autodétention a diminué depuis le 31 décembre 2019 suite à :

- L'achat net de 121 298 actions dans le cadre du contrat de liquidité du Groupe ;
- L'achat de 62 500 actions dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions dans le cadre de plans d'actionnariat salariés ;

- La livraison globale de 570 367 actions dans le cadre de plans d'actionnariat salarié et d'un dispositif de rémunération variable pluriannuelle ;
- L'offre réservée aux salariés « Sharing 2020 » pour 1 799 992 actions.

L'assemblée générale du 25 mai 2018 avait donné l'autorisation au Conseil d'administration de vendre et d'acheter des actions de la société dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur. Le cours limite d'acquisition avait été fixé à 118 euros par action.

Une nouvelle autorisation donnée par l'assemblée générale mixte du 28 mai 2020 fixe le cours limite d'acquisition à 165 euros par action, mettant ainsi fin à celle consentie par l'assemblée générale du 23 mai 2019.

Dans le cadre de ces autorisations et du contrat de liquidité signé en 2012 avec la société Oddo BHF, la société a acheté 1 286 033 actions pour 142 millions d'euros et a vendu 1 164 735 actions pour 128 millions d'euros. Au 30 juin 2020, 309 865 actions sont détenues dans le cadre de ce contrat de liquidité.

18.c. PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS PROPRES

Actions de Performance

Le Conseil d'administration attribue périodiquement à des membres du personnel salarié du Groupe et aux dirigeants mandataires sociaux des actions de performance.

L'attribution définitive de ces actions est soumise à condition de présence ainsi qu'à l'atteinte de conditions de performance internes et externes, dont la mesure est effectuée sur trois exercices consécutifs en ce compris l'exercice d'octroi (cf. § 6.6.4.2 du document d'enregistrement universel 2019).

Au cours du 1er semestre 2020, un plan d'actions de performance a été mis en place portant sur 756 milliers d'actions. L'attribution est soumise à condition de présence et à l'atteinte de conditions de performance internes et externes dont la mesure est effectuée sur trois exercices.

Ainsi, au 30 juin 2020, les principales données relatives aux plans en cours d'acquisition sont les suivantes :

	Actions de performance 2018	Actions de performance 2019	Actions de performance 2020
Autorisation de l'assemblée générale	25.05.2018	25.05.2018	23.05.2019
Attribution par le Conseil d'administration	24.07.2018	27.03.2019	26.03.2020
Date d'acquisition définitive des actions	26.07.2021	29.03.2022	27.03.2023
Cours de l'action à la date d'octroi	107,05 €	116,90 €	91,92 €
Nombre de bénéficiaires lors de l'attribution initiale	440	589	797
Nombre d'actions de performance attribuées initialement	574 712	732 130	759 360
Nombre d'actions annulées ou caduques	(23 705)	(66 186)	(3 200)
Nombre d'actions de performance restantes au 30.06.2020	551 007	665 944	756 160

La charge relative de ces plans d'actions de performance, comptabilisée dans le poste « autres coûts sociaux » des frais de personnel (cf. Note 7 – Détail des autres principales composantes du résultat opérationnel) s'élève à 8 millions d'euros au 30 juin 2020, compte tenu de la révision des hypothèses d'atteinte des conditions internes, contre 22 millions d'euros au 30 juin 2019, hors contribution patronale.

Offre réservée aux salariés « Sharing 2020 »

En mars 2020, le Groupe a lancé le plan Safran Sharing 2020, offre d'actionnariat réservée aux salariés par cession d'actions existantes. Ce plan, ouvert à plus de 87 000 salariés dans 16 pays, s'inscrit dans une politique de développement de l'actionnariat salarié du Groupe Safran et a pour objectif d'associer durablement les salariés au développement et aux performances du Groupe. Elle vient également renforcer l'intégration des salariés qui ont rejoint le Groupe lors de l'acquisition de l'ex-Zodiac Aerospace en 2018.

Une formule « à effet de levier » a ainsi été proposée par l'intermédiaire d'un contrat d'échange avec une banque complétant l'investissement du salarié de telle sorte que le montant total investi représente dix fois le montant de l'apport personnel du salarié. A l'échéance (période d'indisponibilité de 5 ans sauf cas de déblocage anticipé), le salarié reçoit au minimum le montant de son apport personnel, majoré d'une fraction de la plus-value constatée sur la totalité des actions souscrites (avec des cliquets cristallisant certains seuils de hausse du cours de l'action éventuellement atteints de +10 %, +30 % et +50 % du prix de référence).

L'apport personnel est limité à 800 euros par salarié. Un plafond de 1,8 million d'actions a été fixé pour servir cette offre.

Les actions ont été souscrites par les bénéficiaires soit par l'intermédiaire d'un fonds commun de placement d'entreprise (plan d'épargne des sociétés françaises du Groupe, du plan d'épargne international du Groupe), soit en direct, selon le pays de résidence.

Les souscripteurs à l'offre devront conserver les actions ou les parts jusqu'au 4 juin 2025, sauf survenance d'un cas de déblocage anticipé autorisé. Le prix de souscription a été fixé à 60,98 euros au 5 mai 2020, et correspond au prix de référence (moyenne de cours pondéré par les volumes de l'action Safran sur le marché Euronext Paris pendant les 20 derniers jours de bourse), décoté de 20%.

A l'issue de la période de révocation (7 au 12 mai 2020), les souscriptions dépassant le plafond de l'offre, les quantités ont été écrêtées. 1 799 992 actions ont été acquises. L'opération, qui a été définitivement clôturée le 4 juin 2020, a été souscrite par 34 928 salariés dans 16 pays. Une charge de 5 millions d'euros liée à la juste valeur de la décote offerte aux salariés a été reconnue dans le compte de résultat. Cette juste valeur inclut la valeur de la décote diminuée de la mesure de l'incessibilité de l'action pour le participant et à laquelle s'ajoute, la mesure du gain d'opportunité.

18.d. EMISSION D'OBLIGATIONS CONVERTIBLES

OCEANE 2018 - 2023

Le 21 juin 2018, Safran a procédé à l'émission de 4 996 431 obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes (OCEANE) d'un nominal de 140,10 euros soit un montant nominal total de 700 millions d'euros.

Les obligations ne portent pas intérêt.

Les porteurs d'obligations bénéficient d'un droit à l'attribution d'actions qu'ils pourront exercer à tout moment à compter de la date d'émission et jusqu'au septième jour de bourse précédant la date de remboursement normal ou anticipé. A la suite de la distribution du dividende 2018 et conformément aux modalités des obligations, le ratio de conversion des obligations est, depuis le 29 mai 2019, de 1,001 action pour 1 obligation. Cet ajustement du ratio de conversion a été calculé par l'agent de calcul des obligations en application de la formule de calcul prévue à cet effet dans les modalités des obligations et avec les paramètres suivants :

- Ratio de conversion précédemment applicable : 1 action pour 1 obligation ;
- Prix de l'action : 121,54719 euros ;
- Dividende par action versé durant l'exercice 2019 : 1,82 euro ;
- Seuil de dividende par action pour l'exercice 2019 : 1,70 euro.

Cet emprunt est par ailleurs assorti d'une option de remboursement anticipé pouvant s'exercer au gré des porteurs en cas de changement de contrôle et, à compter du 21 juin 2021, à l'initiative de l'émetteur si le cours de l'action multiplié par le ratio de conversion des obligations dépasse 130% du nominal des obligations.

A moins qu'elles n'aient été converties, remboursées ou rachetées et annulées, les obligations seront remboursées au pair le 21 juin 2023.

L'OCEANE est considérée comme un instrument composé contenant une composante capitaux propres et une composante dette financière.

Le montant inscrit en dette financière à la date d'émission, après déduction des frais d'émission, a été évalué à 653 millions d'euros, correspondant à la valeur actualisée des flux de trésorerie d'une dette obligataire similaire sans option de conversion. (cf. Note 21 - Passifs financiers portant intérêts). Le taux d'intérêt effectif annuel de la composante dette ressort à 1,40% par an y compris frais d'émission.

La composante optionnelle comptabilisée en capitaux propres a été évaluée à 44 millions d'euros à la date d'émission, soit 31 millions d'euros après effet d'impôt différé.

OCEANE 2020-2027

Le 15 mai 2020, Safran a procédé à l'émission de 7 391 665 obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes (OCEANE) d'un nominal de 108,23 euros soit un montant nominal total de 800 millions d'euros.

Les obligations portent intérêts à 0,875% par an, payable annuellement à terme échu.

Les porteurs d'obligations bénéficient d'un droit à l'attribution d'actions qu'ils pourront exercer à tout moment à compter de la date d'émission et jusqu'au septième jour de bourse précédent la date de remboursement normal ou anticipé.

Le ratio de conversion des obligations est, au 30 juin et depuis la date d'émission des obligations, de 1 action pour 1 obligation.

Cet emprunt est par ailleurs assorti d'une option de remboursement anticipé pouvant s'exercer au gré des porteurs en cas de changement de contrôle et, à compter du 5 juin 2024, à l'initiative de l'émetteur si le cours de l'action multiplié par le ratio de conversion des obligations dépasse 130% du nominal des obligations.

A moins qu'elles n'aient été converties, remboursées ou rachetées et annulées, les obligations seront remboursées au pair le 15 mai 2027.

L'OCEANE est considérée comme un instrument composé contenant une composante capitaux propres et une composante dette financière.

Le montant inscrit en dette financière à la date d'émission, après déduction des frais d'émission, a été évalué à 760 millions d'euros, correspondant à la valeur actualisée des flux de trésorerie d'une dette obligataire similaire sans option de conversion (cf. Note 21 - Passifs financiers portant intérêts).

Le taux d'intérêt effectif annuel de la composante dette ressort à 1,63% par an y compris frais d'émission.

La composante optionnelle comptabilisée en capitaux propres a été évaluée à 33 millions d'euros à la date d'émission, soit 24 millions d'euros après effet d'impôt différé (cf. Variation des capitaux propres consolidés).

18.e. DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Dans le cadre de la pandémie Covid-19, le Conseil d'administration de Safran a décidé dans sa séance du 26 mars 2020 de ne pas proposer lors de son Assemblée générale annuelle le paiement en 2020 du dividende au titre de l'exercice 2019.

Le projet précédemment annoncé d'un dividende de 2,38 € par action traduisait les très bonnes performances de Safran en 2019 et les objectifs 2020 qui prévalaient au début de l'exercice 2020 lors de la réunion du Conseil. Compte tenu du nombre d'actions en circulation, le versement du dividende aurait représenté un décaissement de l'ordre de 1 milliard d'euros en juin 2020.

Dans un souci de responsabilité vis-à-vis de l'ensemble des parties prenantes de Safran, cette décision a préservé les ressources du Groupe pour assurer la protection de ses collaborateurs, maintenir la continuité des opérations notamment pour ses fournisseurs, accompagner ses clients et assurer la liquidité dans un contexte incertain.

Note 19 - Provisions

Les provisions se décomposent comme suit :

	31.12.2019	Dotations	Reprises				Autres	30.06.2020
			Utilisations (1)	Reclassements (1)	Sans objet	Variations de périmètre		
<i>(en millions d'euros)</i>								
Garanties de fonctionnement	1 214	140	(76)	-	(90)	-	9	1 197
Garanties financières	2	-	-	-	-	-	-	2
Engagements de retraites et assimilés	990	37	(33)	-	(1)	-	(20)	973
Contrats commerciaux et créances à long terme	258	20	(19)	-	(9)	-	2	252
Pertes à terminaison et pertes sur engagements de livraisons	245	18	(26)	-	(5)	-	1	233
Litiges	39	5	(6)	-	(1)	-	(2)	35
Autres	335	76	(47)	-	(9)	-	(10)	345
Total	3 083	296	(207)	-	(115)	-	(20)	3 037
non courant	2 093							2 250
courant	990							787

(1) Ces reprises liées à des dépenses de l'exercice ou à des reclassements n'ont pas d'impact sur le résultat de l'exercice

Les impacts au compte de résultat des variations de l'ensemble des provisions se décomposent comme suit :

	30.06.2020
<i>(en millions d'euros)</i>	
Dotations nettes comptabilisées en résultat opérationnel	46
Dotations nettes comptabilisées en résultat financier	(20)
Total	26

Note 20 - Dettes soumises à des conditions particulières

Les dettes soumises à des conditions particulières correspondent essentiellement aux avances remboursables consenties par des organismes publics.

L'évolution de ce poste s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	
Au 31.12.2019	505
Nouvelles avances reçues	12
Remboursement d'avances	(9)
Sous total changements résultant des flux de trésorerie	3
Charges d'intérêts et actualisation	10
Ecart de change	(1)
Révision des probabilités de remboursement des avances remboursables	(49)
Sous total changements sans contrepartie de trésorerie	(40)
Au 30.06.2020	468

La valeur des dettes soumises à des conditions particulières fait l'objet d'estimations portant sur les montants à rembourser et leurs dates de remboursement.

Note 21 - Passifs financiers portant intérêts

Décomposition des passifs financiers portant intérêts :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2019	30.06.2020
Emprunts obligataires	712	212
Emprunts obligataires convertibles (OCEANE)	667	1 433
Billets non garantis de premier rang en USD	950	1 556
Dettes de location	608	564
Emprunts à long terme	302	302
Total des passifs financiers non courants portant intérêts (partie > 1 an dette financière à l'origine)	3 239	4 067
Emprunts obligataires	601	1 099
Dettes de location	121	112
Emprunts à long terme	362	391
Intérêts courus non échus	9	13
Passifs financiers courants portant intérêts à long terme dès l'origine	1 093	1 615
Negociable European Commercial Papers	1 772	1 518
Concours bancaires court terme et assimilés	675	318
Passifs financiers courants portant intérêts à court terme dès l'origine	2 447	1 836
Total des passifs financiers courants portant intérêts (< 1 an)	3 540	3 451
Total des passifs financiers portant intérêts (1)	6 779	7 518

(1) La juste valeur des passifs financiers portant intérêts est de 7 685 millions d'euros (6 851 millions d'euros au 31 décembre 2019)

L'évolution de ce poste s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)

Au 31.12.2019	6 779
Augmentation des emprunts à long terme dès l'origine (hors dettes de location)	1 373
Diminution des emprunts à long terme dès l'origine	(73)
Variations des financements court terme	(547)
Sous total changements résultant des flux de trésorerie	753
Augmentation nette des dettes de location	12
Intérêts courus	3
Variations de périmètre	1
Ecart de change	(55)
Variation de la juste valeur des dettes couvertes par des instruments de taux d'intérêt (1)	39
Reclassements et autres	(14)
Sous total changements sans contrepartie de trésorerie	(14)
Au 30.06.2020	7 518

(1) cf. Note 23 - Gestion des risques de marché et dérivés

Les échéances des passifs portant intérêts sont :

(en millions d'euros)

	31.12.2019	30.06.2020
Échéances en :		
N + 1	3 540	3 451
N + 2 à N + 5	3 016	2 528
Au-delà de 5 ans	223	1 539
Total	6 779	7 518

La répartition des emprunts par devise avant couverture s'analyse comme suit :

(en millions)

	31.12.2019		30.06.2020	
	devises	euros	devises	euros
EUR	5 335	5 335	5 819	5 819
USD	1 431	1 294	1 750	1 563
CAD	8	6	10	6
GBP	26	30	25	28
Autres	NA	114	NA	102
Total		6 779		7 518

La répartition des emprunts par devise après couverture s'analyse comme suit :

(en millions)

	31.12.2019		30.06.2020	
	devises	euros	devises	euros
EUR	6 283	6 283	6 809	6 809
USD	386	346	639	573
CAD	8	6	10	6
GBP	26	30	25	28
Autres	NA	114	NA	102
Total		6 779		7 518

L'analyse des taux des passifs portant intérêts fait ressortir :

- Une décomposition globale taux fixe et variable, avant couverture :

	Total		non courant				courant			
	31.12.2019	30.06.2020	31.12.2019		30.06.2020		31.12.2019		30.06.2020	
	Base	Base	Base	Taux moyen	Base	Taux moyen	Base	Taux moyen	Base	Taux moyen
<i>(en millions d'euros)</i>										
Taux fixe	5 073	5 769	2 648	2,77%	3 974	2,55%	2 425	0,04%	1 795	0,47%
Taux variable	1 706	1 749	591	0,37%	93	0,92%	1 115	0,45%	1 656	0,25%
Total	6 779	7 518	3 239	2,33%	4 067	2,51%	3 540	0,17%	3 451	0,36%

- Une décomposition globale taux fixe et variable, après couverture :

	Total		non courant				courant			
	31.12.2019	30.06.2020	31.12.2019		30.06.2020		31.12.2019		30.06.2020	
	Base	Base	Base	Taux moyen	Base	Taux moyen	Base	Taux moyen	Base	Taux moyen
<i>(en millions d'euros)</i>										
Taux fixe	4 860	5 557	2 435	1,70%	3 762	1,82%	2 425	0,04%	1 795	0,47%
Taux variable	1 919	1 961	804	0,57%	305	1,19%	1 115	0,45%	1 656	0,25%
Total	6 779	7 518	3 239	1,42%	4 067	1,77%	3 540	0,17%	3 451	0,36%

La position financière nette du Groupe s'établit de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2019	30.06.2020
Trésorerie et équivalents de trésorerie (A)	2 632	4 373
Passifs financiers portant intérêts (B)	6 779	7 518
Juste valeur des instruments dérivés de taux en couverture de juste valeur de la dette (C)	33	63
Total (A) - (B) + (C)	(4 114)	(3 082)

Le gearing du Groupe ressort à :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2019	30.06.2020
Position Financière Nette	(4 114)	(3 082)
Capitaux Propres	12 748	12 547
Gearing	32,27%	24,56%

PRINCIPAUX EMPRUNTS A LONG TERME A L'ORIGINE

- US Private Placement (USPP) mis en place le 9 février 2012 d'un montant total de 1,045 milliard de dollars US dont :
 - Tranche B : 540 millions de dollars US à 10 ans (échéance février 2022), coupon à taux fixe de 4,28%
 - Tranche C : 505 millions de dollars US à 12 ans (échéance février 2024), coupon à taux fixe de 4,43%

Ces deux tranches B et C ont fait, à l'origine, l'objet d'une couverture de taux d'intérêt payeur variable en dollars, puis, en mars 2019, payeur fixe en euros (via un cross currency swap), ce qui a permis de finalement synthétiquement swaper cette dette en dollars US à taux fixe en dette en euros à taux fixe.

Cette émission ressort en 2020 à 1,64% après prise en compte des instruments dérivés de taux d'intérêt.

Ce financement, d'un montant de 1,2 milliard de dollars US à l'origine, comportait également une tranche Tranche A de 155 millions de dollars US à 7 ans à taux fixe remboursée à son échéance, le 9 février 2019.

- US Private Placement (USPP) mis en place le 29 juin 2020 d'un montant total équivalent à 564 millions d'euros dont :
 - Tranche A : 181 millions de dollars US à 10 ans (échéance juin 2030), coupon à taux fixe de 3,10%
 - Tranche B : 133 millions de dollars US à 12 ans (échéance juin 2032), coupon à taux fixe de 3,30%
 - Tranche C : 122 millions d'euros à 10 ans (échéance juin 2030), coupon à taux fixe de 2,00%
 - Tranche D : 164 millions d'euros à 12 ans (échéance juin 2032), coupon à taux fixe de 2,05%

Les tranches A et B ont fait l'objet le 21 juillet 2020, soit post clôture, d'une couverture (via un cross currency swap payeur fixe en euros contre receveur fixe US dollars) qui a permis de swapper la dette en dollars US à taux fixe au titre de ces deux tranches en dette en euros à taux fixe.

Après prise en compte de cette couverture, la tranche A porte intérêt au taux fixe de 2,04% pour un notionnel de 158 millions d'euros et la tranche B porte intérêt au taux fixe de 2,22% pour un notionnel de 116 millions d'euros.

Après prise en compte de cette couverture, le financement à 10 ans au titre de cet USPP (Tranches A et C) ressort à 2,02% pour un notionnel de 280 millions d'euros et le financement à 12 ans au titre de cet USPP (Tranches B et D) ressort à 2,12% pour un notionnel de 280 millions d'euros.

- Emission le 11 avril 2014 d'obligations à taux fixe de 2,875% d'un montant de 200 millions d'euros à 10 ans (échéance avril 2024). Les obligations ont été émises à 99,529% du nominal. Cette émission a été swapée à taux variable et ressort, en 2020, à 1,31% après prise en compte des instruments dérivés de taux d'intérêt.
- Emission le 28 juin 2017 d'obligations à taux variable Euribor 3 mois + 0,57% (coupon *flooré* à 0%) d'un montant de 500 millions d'euros à 4 ans (échéance juin 2021). Les obligations ont été émises à 100% du nominal.
- Emission le 13 juillet 2018 d'obligations à taux variable Euribor 3 mois + 0,33% (coupon *flooré* à 0%) d'un montant de 500 millions d'euros à 2 ans (échéance juillet 2020). Les obligations ont été émises à 100% du nominal.
- Emission d'Obligations à Option de Conversion et/ou d'Échange en Actions Nouvelles et/ou Existantes (OCEANE) le 21 juin 2018 d'un nominal de 700 millions d'euros. Les OCEANE ne portent pas intérêt et ont été émises avec un prix d'émission de 100% du nominal, faisant ressortir un rendement actuariel brut de 0%. A moins qu'elles n'aient été converties, remboursées, ou rachetées et annulées, les OCEANE seront remboursées au pair le 21 juin 2023. Le taux d'intérêt effectif annuel de la composante dette des OCEANE ressort à 1,40%, y compris frais d'émission (cf. Note 18.d - Emission d'obligations convertibles).
- Emission d'Obligations à Option de Conversion et/ou d'Échange en Actions Nouvelles et/ou Existantes (OCEANE) le 15 mai 2020 d'un nominal de 800 millions d'euros. Les OCEANE portent intérêt à 0,875% et ont été émises avec un prix d'émission de 100% du nominal, faisant ressortir un rendement actuariel brut de 0,875%. A moins qu'elles n'aient été converties, remboursées, ou rachetées et annulées, les OCEANE seront remboursées au pair le 15 mai 2027. Le taux d'intérêt effectif annuel de la composante dette des OCEANE ressort à 1,63%, y compris frais d'émission (cf. Note 18.d - Emission d'obligations convertibles).
- Euro placement sous forme de crédit syndiqué d'une maturité de 7 ans à l'origine, mis en place par ex Zodiac Aerospace le 10 mars 2016 et venant à échéance le 10 mars 2023, d'un encours de 180 millions d'euros au 30 juin 2020, à taux révisable de 2,902% au 30 juin 2020.

- Schuldschein à taux fixe de 3,605% d'un montant de 99 millions d'euros mis en place par ex Zodiac Aerospace le 25 juillet 2013 pour une durée de 7 ans (échéance juillet 2020) et restructuré le 25 juillet 2018 : 95 millions d'euros ont été remboursés par anticipation par ex Zodiac Aerospace et remplacés concomitamment par une dette, sous forme de Negotiable EUROpean Medium Term Notes, contractée par Safran auprès des mêmes prêteurs pour le même montant, aux mêmes conditions financières et avec la même échéance. A la suite de cette substitution de support, il ne reste donc qu'un encours de 4 millions d'euros au titre du contrat de Schuldschein d'origine.
- Prêt de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) à taux variable Euribor 3 mois + 0,734% venant à échéance en décembre 2020. L'encours est de 37,5 millions d'euros au 30 juin 2020.
- Negociable EUROpean Commercial Papers (NEUCP) souscrits par un fonds commun de placement du plan d'épargne groupe pour un montant de 433 millions d'euros au 30 juin 2020. La rémunération moyenne servie par Safran sur cet encours au 30 juin 2020 est de 0,93%. Les avoirs gérés par le FCPE et ainsi réinvestis en NEUCP Safran sont initialement bloqués pendant cinq ans. Compte tenu des engagements du FCPE, ces NEUCP sont, par convention, classés en emprunt à long terme. Au 30 juin 2020, 79% de ces avoirs sont disponibles dans le FCPE à moins d'un an. En conséquence, 79% des 433 millions d'euros de NEUCP sont classés en emprunt long terme courant.
- Les dettes de location (incluant les dettes antérieures de crédit-bail), d'un montant de 676 millions d'euros au 30 juin 2020, découlent de la mise en place de la norme IFRS 16.

Les autres emprunts à moyen ou long terme sont constitués de montants unitaires non significatifs.

PRINCIPAUX EMPRUNTS A COURT TERME

- Negotiable EUROpean Commercial Paper : 1 518 millions d'euros (1 772 millions d'euros au 31 décembre 2019).
Ce montant regroupe plusieurs tirages aux conditions de marché sur des échéances à moins d'un an.
- Comptes courants financiers des filiales non consolidées et des co-entreprises : 278 millions d'euros (263 millions d'euros au 31 décembre 2019). Rémunération indexée sur les taux Euribor.

Les autres dettes à court terme sont essentiellement constituées de découverts bancaires.

CESSION DE CREANCES SANS RECOURS

La position financière nette au 30 juin 2020, comme au 31 décembre 2019, n'inclut pas les lignes de cessions de créances clients sans recours, dont les deux lignes suivantes au bénéfice de CFM Inc (société consolidée en opération conjointe).

- Ligne confirmée, renouvelée en décembre 2019 à échéance de décembre 2021 à hauteur de 2 370 millions de dollars US avec un pool de 6 banques coordonné par Crédit Agricole CIB, ramenée à 1 500 millions de dollars US mi-janvier 2020, a été utilisée au 30 juin 2020 à hauteur de 1 244 millions de dollars US (soit 622 millions de dollars US à 50%) contre 1 423 millions de dollars US (soit 712 millions de dollars US à 50%) au 31 décembre 2019.
- Ligne confirmée mise en place en juin 2020 à échéance de décembre 2020 à hauteur de 300 millions de dollars US avec un pool de 3 banques coordonné par Crédit Agricole CIB, devant être portée à 510 millions de dollars US en juillet 2020 sous réserve de la réalisation de certaines conditions, utilisée au 30 juin 2020 à hauteur de 297 millions de dollars US (soit 149 millions de dollars US à 50%).

Note 22 - Autres passifs financiers courants et non courants

	31.12.2019	Variations de la période	Variations de périmètre	Ecart de change	Reclassements	30.06.2020
<i>(en millions d'euros)</i>						
Dettes sur acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	108	(54)	-	-	(1)	53
Dettes sur acquisition de titres	9	(1)	-	-	(3)	5
Total	117	(55)	-	-	(4)	58
non courant	2					7
courant	115					51

Ces dettes ne sont pas incluses dans la position financière nette du Groupe au 30 juin 2020.

Note 23 - Gestion des risques de marché et dérivés

Les risques de marché principaux auxquels le Groupe est soumis sont le risque de change, le risque de taux d'intérêt, le risque de contrepartie et le risque de liquidité.

La valeur comptable des dérivés utilisés dans le cadre de la gestion des risques de marché est présentée ci-dessous :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2019		30.06.2020	
	A l'actif	Au passif	A l'actif	Au passif
Gestion du risque de taux d'intérêt	33	(5)	65	(15)
Swaps payeurs taux fixe	-	(5)	-	(15)
Swaps payeurs taux variable	33	-	65	-
Gestion du risque de change	674	(1 033)	482	(1 781)
Swaps de change	2	-	5	-
Achats et ventes à terme de devises	200	(241)	36	(147)
Options de change	472	(792)	441	(1 634)
Total	707	(1 038)	547	(1 796)

Tous les dérivés sont classés en niveau 2 de la hiérarchie de juste valeur de la norme IFRS 13 (comme au 31 décembre 2019).

L'évaluation de la juste valeur des dérivés a été effectuée en prenant en compte l'ajustement de crédit de valeur (CVA) et l'ajustement de débit de valeur (DVA).

GESTION DU RISQUE DE CHANGE

La majorité du chiffre d'affaires du Groupe est libellée en dollar US, monnaie qui constitue le référentiel quasi unique du secteur aéronautique civil. L'excédent net des recettes sur les dépenses pour ces activités s'est élevé à 4,5 milliards de dollars US pour le premier semestre 2020 (contre 5,7 milliards de dollars US au premier semestre 2019).

Afin de protéger ses résultats, le Groupe met en œuvre une politique de couverture (décrite ci-après) dont la finalité est de réduire les facteurs d'incertitude affectant sa rentabilité opérationnelle et lui donner le temps nécessaire à l'adaptation de ses coûts à un environnement monétaire défavorable.

POLITIQUE DE COUVERTURE

La politique de gestion du risque de change est décrite au paragraphe 3.1 (Note 31) du document d'enregistrement universel 2019.

DERIVES DE CHANGE

Le portefeuille des dérivés de change se ventile comme suit :

<i>(en millions de devises)</i>	31.12.2019				30.06.2020			
	Juste valeur (1)	Montant notionnel (1)	< 1 an	de 1 à 5 ans	Juste valeur (1)	Montant notionnel (1)	< 1 an	de 1 à 5 ans
Contrat forward	(40)				(111)			
Position vendeuse de USD	(238)	2 661	2 661	-	(132)	2 513	2 513	-
<i>Dont contre EUR</i>	<i>(238)</i>	<i>2 661</i>	<i>2 661</i>	-	<i>(132)</i>	<i>2 513</i>	<i>2 513</i>	-
Position acheteuse de USD	75	(957)	(957)	-	9	(200)	(200)	-
<i>Dont contre EUR</i>	<i>75</i>	<i>(957)</i>	<i>(957)</i>	-	<i>9</i>	<i>(200)</i>	<i>(200)</i>	-
Position vendeuse de EUR contre GBP	9	107	100	7	1	42	35	7
Position vendeuse de EUR contre CAD	7	49	49	-	-	-	-	-
Position acheteuse de MXN contre EUR	107	(13 304)	(4 086)	(9 217)	11	(13 613)	(2 699)	(10 914)
Swaps de change	2				5			
Cross Currency Swaps	2	1 045	-	1 045	5	1 045	-	1 045
Options de change	(321)				(1 193)			
Achat Put USD	275	26 555	26 055	500	285	25 455	25 455	-
Achat Call USD	83	(2 300)	(1 300)	(1 000)	70	(2 100)	(700)	(1 400)
Vente Call USD	(718)	45 471	44 471	1 000	(894)	42 310	41 960	350
Vente Put USD	(41)	(4 600)	(2 600)	(2 000)	(42)	(4 000)	(1 200)	(2 800)
Achat Put EUR	89	1 690	1 540	150	66	1 630	1 530	100
Vente Call EUR	(19)	3 200	2 900	300	(58)	3 080	2 880	200
Accumulateurs Vendeurs d'USD contre EUR (2)	6	2 539	686	1 853	(129)	10 425	3 473	6 952
Accumulateurs Acheteurs d'USD contre EUR (2)	-	-	-	-	(349)	(8 619)	(3 296)	(5 323)
Accumulateurs Vendeurs d'EUR contre GBP (2)	2	(520)	(520)	-	(19)	(105)	(105)	-
Accumulateurs Vendeurs d'EUR contre CAD (2)	-	-	-	-	(52)	(240)	(240)	-
Accumulateurs Vendeurs d'EUR contre MXN (2)	2	(500)	(500)	-	(71)	(345)	(345)	-
Total	(359)				(1 299)			

(1) Les montants de juste valeur sont exprimés en millions d'euros ; les montants notionnels sont exprimés en millions de devises

(2) Les montants notionnels des accumulateurs représentent les montants accumulables maximum jusqu'au dénouement des instruments

Au bilan, l'évolution de juste valeur des instruments dérivés de change non dénoués est de (940) millions d'euros entre le 31 décembre 2019 et le 30 juin 2020.

Au compte de résultat, le Groupe a retenu l'option de ne pas appliquer la comptabilité de couverture aux dérivés ci-dessus et doit en conséquence comptabiliser en résultat financier la totalité de la variation de juste valeur de ses dérivés.

GESTION DU RISQUE DE TAUX D'INTERET

La politique de gestion du risque de taux d'intérêt est décrite dans le paragraphe 3.1 (Note 31) du document d'enregistrement universel 2019.

EXPOSITION AU RISQUE DE TAUX D'INTERET EURO

L'émission obligatoire pour 200 millions d'euros effectuée au premier semestre 2014 a été variabilisée avec des swaps de taux payeur variable/receveur fixe, à échéance avril 2024.

Ces swaps font l'objet d'une comptabilité de couverture de juste valeur.

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2019					30.06.2020				
	Juste valeur	Montant notionnel (€)	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Juste valeur	Montant notionnel (€)	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Swaps de taux										
Payeur variable	14	200	-	200	-	14	200	-	200	-
Total	14					14				

EXPOSITION AU RISQUE DE TAUX D'INTERET USD

L'émission du 9 février 2012 de billets non garantis de premier rang sur le marché privé américain (USPP) pour 1,2 milliard de dollars US a été partiellement variabilisée à l'origine. Ainsi, des swaps de taux payeur variable/receveur fixe en dollars US ont été mis en place sur les deux tranches à 10 et 12 ans pour respectivement 540 millions de dollars US et 505 millions de dollars US. Ces swaps font l'objet d'une comptabilité de couverture de juste valeur. La tranche à 7 ans de 155 millions de dollars US a été maintenue à taux fixe et remboursée en février 2019.

En mars 2019, les deux tranches à 10 et 12 ans de respectivement 540 millions de dollars US et 505 millions de dollars US ont été refixées en euro par la mise en place d'un cross-currency swap receveur variable en dollars US / payeur fixe en euros.

Le cross-currency swap fait l'objet d'une comptabilité de couverture de flux de trésorerie pour sa partie taux d'intérêt.

Le 21 juillet 2020, post clôture, les deux tranches émises en dollars US de l'émission du 29 juin 2020 de billets non garantis de premier rang sur le marché privé américain (USPP), respectivement 181 millions de dollars US à taux fixe à 10 ans (Tranche A) et 133 millions de dollars US à taux fixe à 12 ans (Tranche B) ont fait l'objet d'un cross currency swap receveur fixe en dollars US / payeur fixe en euros.

Le cross-currency swap fera l'objet d'une comptabilité de couverture de flux de trésorerie pour sa partie taux d'intérêt.

Dans le cadre d'une ligne de cession de créances sans recours, des swaps de taux d'intérêt payeur fixe/receveur variable d'un montant nominal de 800 millions de dollars US ont été mis en place pour une durée maximale de 12 mois pour le compte d'un partenariat détenu à 50% par le Groupe. Cette transaction fait également apparaître, après élimination intra-groupe, un swap payeur variable/receveur fixe d'un montant nominal de 400 millions de dollars US. Ces swaps ne font pas l'objet d'une comptabilité de couverture. L'objectif de ces opérations est de figer le coût du financement pris en charge par le client.

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2019					30.06.2020				
	Juste valeur	Montant notionnel USD	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Juste valeur	Montant notionnel USD	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Swaps de taux dollars US										
Payeur variable	19	1 670	625	1 045	-	51	1 445	400	1 045	-
Payeur fixe	(5)	2 295	1 250	1 045	-	(15)	1 845	800	1 045	-
Total	14					36				

GESTION DU RISQUE DE CONTREPARTIE

Les transactions qui génèrent potentiellement pour le Groupe un risque de contrepartie sont les suivantes :

- les placements financiers temporaires ;
- les instruments dérivés ;
- les comptes clients ;
- les garanties financières accordées aux clients.

Les placements financiers sont diversifiés. Ils concernent des titres de premier rang et sont négociés avec des banques, elles-mêmes de premier rang.

Les transactions du Groupe sur les produits dérivés ont pour seul but de réduire son exposition globale aux risques de change et de taux résultant de ses opérations courantes. Elles sont limitées aux marchés organisés ou à des opérations de gré à gré avec des opérateurs de premier rang.

Dans le cadre de la pandémie Covid-19, le Groupe a renforcé le suivi de ses risques clients pour sécuriser les encours déjà nés et futurs. Une attention particulière a été apportée aux compagnies aériennes en difficulté et les créances et actifs présentant un risque ont été provisionnés au cas par cas.

GESTION DU RISQUE DE LIQUIDITE

La gestion de trésorerie du Groupe est centralisée : l'ensemble des excédents de trésorerie ou des besoins de financement de ses filiales, lorsque la législation locale le permet, est placé auprès de ou financé par la société mère à des conditions de marché. L'équipe centrale de trésorerie gère le financement, courant et prévisionnel du Groupe, et assure la capacité du Groupe à faire face à ses engagements financiers en maintenant un niveau de disponibilités et de facilités de crédit confirmées compatibles avec sa taille et les échéances de sa dette.

Le Groupe dispose d'une ligne de liquidité confirmée et non utilisée au 30 juin 2020 d'un montant de 2 520 millions d'euros, mise en place en décembre 2015 d'échéance décembre 2020 avec deux options d'extension successives d'une année chacune. Les deux options ayant été exercées, l'échéance actuelle est en décembre 2022. Cette ligne n'est soumise à aucun covenant financier.

Depuis le 22 avril 2020, le Groupe dispose d'une ligne de liquidité confirmée supplémentaire et non utilisée au 30 juin 2020 d'un montant de 3 000 millions d'euros à l'origine, et dont le montant a été réduit à 1 643 millions d'euros à l'issue de l'émission d'OCEANE réalisée le 15 mai 2020 (cf. Note 21 - Passifs financiers portant intérêts) et de l'USPP réalisé le 29 juin 2020 (cf. Note 21 - Passifs financiers portant intérêts). Cette ligne est d'une durée d'un an assortie de deux options d'extension de six mois chacune, au choix de Safran.

Le financement B.E.I. mis en place en 2010 (cf. Note 21 - Passifs financiers portant intérêts) est soumis à des covenants financiers semestriels qui sont respectés au 30 juin 2020.

Il s'agit des deux ratios-limites suivants :

- Dette nette/EBITDA < 2,5 ;
- Dette nette/fonds propres < 1.

Le covenant financier « Dette nette/EBITDA < 2,5 » s'applique également à l'émission de billets non garantis de premier rang sur le marché privé américain (USPP) réalisée en 2012 (cf. Note 21 - Passifs financiers portant intérêts) et à celle réalisée le 29 juin 2020 (cf. Note 21 - Passifs financiers portant intérêts). Le covenant est semestriel ; il est respecté au 30 juin 2020.

L'euro placement sous forme de crédit syndiqué d'une maturité de 7 ans à l'origine mis en place par ex Zodiac Aerospace le 10 mars 2016 (cf. Note 21 - Passifs financiers portant intérêts) est soumis à un covenant financier annuel :

- Dette nette/EBITDA < 3,5

Les définitions des termes « Dette nette », « EBITDA » et « Fonds propres » utilisés dans les covenants mentionnés ci-dessus sont les suivantes :

- Dette nette : dettes financières portant intérêts (hors dettes soumises à des conditions particulières) diminuées des valeurs mobilières de placement et disponibilités ;
- EBITDA : somme du résultat opérationnel et des dotations nettes aux amortissements et provisions pour dépréciation d'actif (cet agrégat est calculé sur les données ajustées) ;
- Fonds propres : les fonds propres sont les capitaux propres part du Groupe et les intérêts minoritaires.

Note 24 - Parties liées

Le Groupe a retenu, conformément à IAS 24, les parties liées suivantes : actionnaires de Safran (Etat français inclus), sociétés dans lesquelles ces actionnaires détiennent des participations, les entreprises associées, les co-entreprises, et les dirigeants.

L'Etat français détient également une action dans la société Safran Ceramics qui peut lui permettre de s'opposer à tout changement de contrôle de la société et à la vente d'actif de cette société.

Les relations avec les parties liées autres que les co-entreprises sont les suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2019	30.06.2020
Ventes aux parties liées autres que les co-entreprises	2 689	2 168
Achats auprès des parties liées autres que les co-entreprises	(75)	(48)
<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2019	30.06.2020
Créances sur les parties liées autres que les co-entreprises	1 930	1 755
Dettes envers les parties liées autres que les co-entreprises	2 639	2 466
<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2019	30.06.2020
Engagements donnés aux parties liées autres que les co-entreprises (1)	2 110	2 120

(1) cf. Note 25.a - Engagements hors bilan et passifs éventuels liés aux activités opérationnelles du Groupe

Les transactions avec les parties liées autres que les co-entreprises concernent principalement la livraison de produits aéronautiques à Airbus et à la Direction Générale de l'Armement.

Les relations avec les co-entreprises sont les suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2019	30.06.2020
Ventes aux co-entreprises (1)	204	45
Achats auprès des co-entreprises	(40)	(39)
(1) Principalement avec Shannon Engine Support Limited		
<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2019	30.06.2020
Créances sur les co-entreprises	180	94
Dettes envers les co-entreprises	57	42
<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2019	30.06.2020
Engagements donnés aux co-entreprises (2)	367	299
(2) cf. Note 16 - Participations comptabilisées par mise en équivalence		

Note 25 - Engagements hors bilan et passifs éventuels

25.a. ENGAGEMENTS HORS BILAN ET PASSIFS EVENTUELS LIES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES DU GROUPE

(i) Engagements donnés et passifs éventuels

Les différents engagements donnés liés aux activités opérationnelles sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2019	30.06.2020
Engagements d'achat d'immobilisations incorporelles	38	37
Engagements d'achat d'immobilisations corporelles	250	169
Garanties données liées à l'exécution de contrats d'exploitation	5 476	5 728
Engagements de location	98	113
Garanties financières accordées dans le cadre de la vente des produits du Groupe	23	11
Autres engagements	636	547
Total	6 521	6 605

Garanties données liées à l'exécution de contrats d'exploitation

Ces garanties sont majoritairement constituées de garanties octroyées par Safran en faveur de tiers (clients/donneurs d'ordre, essentiellement les avionneurs), dans lesquelles Safran ou ses filiales se portent garant, conjoint et solidaire, de la bonne exécution par leurs filiales respectives de leurs engagements contractuels, pris sur des programmes d'étude, conception, développement, fabrication, commercialisation et support des produits desdites filiales. Ces garanties sont en général consenties pour la durée du programme concerné, avec un montant d'engagement plafonné.

Les garanties données à Airbus font par ailleurs partie du montant de « garanties données aux parties liées » figurant dans la Note 24 - Parties liées.

Engagements de location

A compter du 1^{er} janvier 2019, les engagements de location donnés concernent les contrats de location qui bénéficient d'une exemption dans le cadre de la norme IFRS 16 (location de courte durée ou portant sur des actifs de faible valeur) et les contrats de location signés mais pas encore démarrés.

Garanties financières accordées dans le cadre de la vente des produits du Groupe

Les garanties financières mentionnées dans ce tableau concernent les financements aéronautiques en place à la date de clôture accordés en support des ventes de moteurs civils, sous forme de financement avion ou garantie de valeur d'actif.

L'exposition brute au titre de ces engagements de financement s'élève, en devise de transaction, à 12 millions de dollars US au 30 juin 2020 (29 millions de dollars US au 30 juin 2019), soit 11 millions d'euros (25 millions d'euros au 30 juin 2019). Ce montant ne reflète toutefois pas le risque effectif supporté par Safran. En effet, compte tenu notamment de la valeur des actifs sous-jacents obtenus en gage, l'exposition nette ressort à 2 millions de dollars US au 30 juin 2020 (5 millions de dollars US au 30 juin 2019) et donne lieu, après appréciation du risque, à la constitution d'une provision dans les comptes (cf. Note 19 - Provisions).

Les promesses de financement accordées dans leur principe aux clients, aux côtés des avionneurs, dans le cadre de certaines campagnes de vente de moteurs civils, s'inscrivent dans le contexte des financements proposés par les avionneurs aux compagnies aériennes et correspondent en général à la quote-part moteur dans le financement des avions concernés. Ces promesses ne font pas partie de l'exposition brute car i) la probabilité d'exercice par la compagnie aérienne est trop incertaine du fait de l'éloignement des livraisons, et ii) historiquement peu de promesses de financements ont été exercées du fait de conditions non incitatives et du caractère subsidiaire de ces financements par rapport aux financements offerts par les banques, assureurs-crédit et investisseurs.

Passifs éventuels liés à l'activité courante

Dans le cadre de leur activité courante, Safran ou certaines de ses filiales et opérations conjointes ou consortiums dont elles sont actionnaires ou membres peuvent faire l'objet de réclamations de la part des clients. Il s'agit le plus souvent de demandes d'indemnisation pour non atteinte des spécifications techniques ou retard dans la phase de développement, pour retard d'exécution et/ou pour travaux complémentaires en lien avec la performance et la fiabilité des produits, au-delà des garanties et engagements contractuellement accordées et provisionnées ou intégrées au coût des contrats (cf. Note 3.b - Provisions et Note 19 - Provisions). Dans certains cas, le montant initial de ces réclamations peut s'avérer matériel, sans pour autant que ce montant ne préjuge des coûts éventuels à encourir pour répondre aux besoins des clients. S'agissant de passifs éventuels, aucune provision n'est constituée au-delà des plafonds de responsabilité contractuellement prévus, le cas échéant.

En l'absence d'accord entre les parties, certaines de ces réclamations peuvent déboucher sur des procédures contentieuses qui sont mentionnées dans la Note 26 - Litiges, pour les plus significatives.

(ii) Engagements reçus

Les différents engagements reçus liés aux activités opérationnelles sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2019	30.06.2020
Engagements reçus des banques pour le compte de fournisseurs	9	8
Garanties de bonne fin	10	10
Avals, cautions reçus	1	2
Autres engagements reçus	85	99
Total	105	119

25.b. ENGAGEMENTS ET PASSIFS EVENTUELS LIES AU PERIMETRE DU GROUPE

A l'occasion d'acquisitions ou de cessions de sociétés, des garanties d'actif ou de passif ont été données ou reçues.

(i) Garanties de passif données

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2019	30.06.2020
Garanties de passifs données (1)	331	320

(1) Garanties de passif dont le montant est contractuellement déterminé ou déterminable

(ii) Garanties de passif reçues

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2019	30.06.2020
Garanties de passifs reçues	-	-

Garanties données dans le cadre des cessions des activités de sécurité

Safran a accordé contractuellement à Advent International lors de la cession des activités identité et sécurité intervenue le 31 mai 2017 une garantie de passif valorisée à 180 millions d'euros au 30 juin 2020 ainsi qu'une indemnité spécifique plafonnée à 200 millions de réals (soit 33 millions d'euros) au 30 juin 2020 destinée à couvrir les conséquences financières éventuelles du différend qui oppose Morpho do Brasil à l'administration fiscale brésilienne au sujet de la méthode de taxation sur la valeur ajoutée de certains produits.

Safran a accordé contractuellement à Smiths Group PLC lors de la cession des activités de détection intervenue le 7 avril 2017 une garantie de passif de 73 millions de dollars, soit 65 millions d'euros au 30 juin 2020.

Safran Ceramics a accordé contractuellement au groupe Hexcel lors de la cession de Structil intervenue le 2 octobre 2017 une garantie de passif valorisée à 37 millions d'euros au 30 juin 2020.

25.c. ENGAGEMENTS ET PASSIFS EVENTUELS LIES AU FINANCEMENT DU GROUPE

Les engagements reçus en matière de financement correspondent :

- à la partie non utilisée, le cas échéant, des lignes de cession de créances déconsolidantes (cf. Note 21 - Passifs financiers portant intérêts),
- à la ligne de crédit syndiqué confirmée et non utilisée de 2 520 millions d'euros mise en place en décembre 2015 (cf. Note 23 - Gestion des risques de marché et dérivés), et
- à la ligne de crédit syndiqué confirmée supplémentaire et non utilisée de 1 643 millions d'euros au 30 juin 2020, mise en place le 22 avril 2020 (cf. Note 23 - Gestion des risques de marché et dérivés).

Note 26 - Litiges

Safran et certaines de ses filiales sont impliquées dans certaines procédures réglementaires, judiciaires ou arbitrales dans le cadre de l'exercice normal de leurs activités. Safran et certaines de ses filiales font également l'objet de certaines demandes, investigations, actions en justice ou procédures réglementaires qui dépassent le cadre du cours ordinaire de leurs activités.

Le montant des provisions retenu est fondé sur l'appréciation par Safran et ses filiales du niveau de risque au cas par cas et dépend notamment de l'appréciation par Safran et ses filiales du bien-fondé des demandes et des arguments de défense, étant précisé que la survenance d'événements en cours de procédure peut entraîner à tout moment une réappréciation du risque.

Les charges qui peuvent résulter de ces procédures ne sont provisionnées que lorsqu'elles sont probables et que leur montant peut être soit quantifié, soit estimé dans une fourchette raisonnable.

Safran estime qu'il a comptabilisé les provisions adéquates au regard des risques encourus.

Les procédures les plus significatives sont résumées ci-après.

- La responsabilité de certaines filiales de Safran est invoquée dans le cadre des procédures civiles et/ou pénales à l'occasion des accidents aéronautiques. L'indemnisation éventuelle des parties civiles pour la part concernant Safran ou ses filiales est prise en charge par la police d'assurance Groupe.
- Safran a fait l'objet d'une sanction de la Commission Européenne le 2 avril 2014 relative à des activités de Silec Cable, ex-filiale de Sagem SA, cédée fin 2005 à General Cable. General Cable, également sanctionné, a formulé une réclamation à l'encontre de Safran, au titre du contrat de cession, afin de préserver ses droits. Safran s'est acquitté de l'amende de 8,5 millions d'euros en 2014. S'appuyant sur la décision de la Commission, des actions judiciaires visant à indemniser les préjudices subis ont déjà été entamées par un certain nombre d'acheteurs de câble auprès des fournisseurs condamnés par la Commission Européenne. La responsabilité solidaire de Safran a été engagée avec d'autres fournisseurs dans le cadre d'une de ces actions contentieuses et pourrait être recherchée dans le cadre d'autres actions contentieuses en Europe. La procédure engagée suit son cours; sur autorisation de la Cour, le demandeur a notifié aux codéfendeurs fin 2018 un élargissement du fondement de son action. Les codéfendeurs ont conclu en réponse courant 2019. Les experts des parties ont rendu leurs rapports relatifs aux différents postes du préjudice allégué par le plaignant démontrant des écarts importants dans les appréciations. Le calendrier actuel de procédure prévoit une audience de procédure fin juillet 2020. L'audience finale devrait débiter fin d'année 2020.
A ce jour, il n'est pas possible d'évaluer raisonnablement le risque financier éventuel.

À la connaissance de Safran et de ses filiales, il n'existe pas d'autres procédures réglementaires, judiciaires, ou d'arbitrage, en cours, qui pourraient avoir des effets significatifs sur la situation financière de Safran et/ou du Groupe.

Note 27 - Evénements postérieurs à la date de clôture

Signature d'un accord sur la Transformation d'Activité (cf. Note 1.g).



SAFRAN

2, boulevard du Général Martial-Valin
75724 Paris Cedex 15 - France
Tél. : +33 (0)1 40 60 80 80
www.safran-group.com

